

**EXEMPLAIRE A SIGNER
PUIS RETOUR E&Y**

Collectis

Exercice clos le 31 décembre 2016

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

JMH CONSEIL
65, rue Alexandre Dumas
75020 Paris
S.A.R.L. au capital de € 50.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Collectis

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Collectis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiquée dans la note 2.4 « Recours à des estimations et aux jugements » la direction est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Parmi les comptes sujets à des estimations comptables significatives figurent notamment les produits des activités ordinaires, les paiements fondés en actions et les provisions dont les règles et méthodes comptables sont respectivement décrites dans les notes 3.1, 15 et 17 de l'annexe.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application. Par ailleurs nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde la reconnaissance du chiffre d'affaires propre à chacun des contrats. Nous avons également apprécié les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des différents paiements fondés en action.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

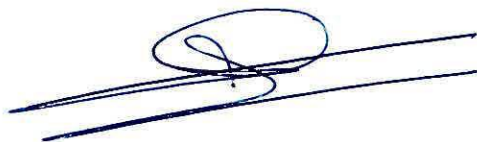
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 22 mars 2017

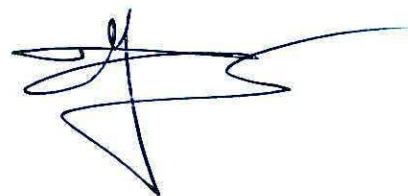
Les Commissaires aux Comptes

JMH CONSEIL

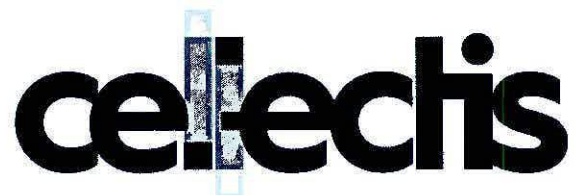
A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by several horizontal strokes.

Vincent Corrège

ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, featuring a complex, multi-looped structure with a prominent vertical stroke.

Frédéric Martineau



Société anonyme au capital de 1.766.753 euros

réparti en 35.335.060 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune

Siège social : 8 rue de la Croix Jarry

75013 Paris

428 859 052 RCS Paris

COMPTES CONSOLIDES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDE.....	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	3
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE.....	4
TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE.....	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	7
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	8

BILAN CONSOLIDE

	Notes	A la date du	
		31-déc.-15	31-déc.-16
ACTIF			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	5	956	1 274
Immobilisations corporelles	6	5 043	16 033
Actifs financiers		845	656
Total actifs non courants		6 844	17 963
Actifs courants			
Stocks	8	158	112
Créances clients	9.1	6 035	3 441
Subventions à recevoir	9.2	9 102	8 276
Autres actifs courants	9.3	4 685	8 414
Actifs financiers courants	10.1	-	34 714
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10.2	314 238	241 502
Total actifs courants		334 218	296 459
TOTAL DE L'ACTIF		341 062	314 422
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social	14.1	1 759	1 767
Primes d'émission	14.1	420 682	473 306
Actions propres	14.4	(184)	(307)
Ecart de conversion		(1 631)	2 501
Réserves		(137 188)	(157 695)
Résultat net, part du groupe		(20 544)	(60 776)
Capitaux propres, part du Groupe		262 894	258 795
Intérêts minoritaires	14.3	725	1 779
Total capitaux propres		263 619	260 574
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières non courants	11	66	28
Provisions non courantes	17	437	532
Total passifs non courants		503	560
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières courants	11	1 921	1 641
Dettes d'exploitation		6 611	9 223
Revenus différés	12	54 758	36 931
Provisions courantes	17	953	563
Autre passifs courants	13	12 697	4 930
Total passifs courants		76 940	53 288
TOTAL DU PASSIF		341 062	314 422

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Notes	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
		2014	2015	2016
Revenus				
Chiffre d'affaires	3.1	21 627	50 346	40 491
Autres revenus	3.1	4 826	6 039	10 516
Total Revenus		26 453	56 385	51 007
Charges d'exploitation				
Coût des redevances	3.2	(3 035)	(2 475)	(1 605)
Frais de recherche et développement	3.2	(14 407)	(52 410)	(70 899)
Frais administratifs et commerciaux	3.2	(13 114)	(27 238)	(39 230)
Autres produits d'exploitation		-	1 060	345
Autres charges d'exploitation		(1 142)	(3 246)	(434)
Total charges d'exploitation		(31 698)	(84 309)	(111 824)
Résultat opérationnel		(5 245)	(27 924)	(60 818)
Produits financiers	3.4	7 622	9 240	6 459
Charges financières	3.4	(527)	(1 690)	(6 417)
Résultat financier		7 095	7 550	42
Impôt sur les bénéficiaires	3.5	-	-	-
Résultats des activités poursuivies		1 850	(20 373)	(60 776)
Résultats des activités destinées à être cédées	3.3	(2 822)	-	-
Résultat net de la période		(972)	(20 373)	(60 776)
Résultat net, part du Groupe		20	(20 544)	(60 776)
Résultat net, part des minoritaires		(992)	171	-
Résultat de la période par action:	16			
Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)		0,11	(0,60)	(1,72)
Résultat de base par action des activités destinées à être cédées (en euros)		(0,11)	-	-
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)		0,11	(0,60)	(1,72)
Résultat dilué par action des activités destinées à être cédées (en euros)		(0,11)	-	-

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
	2014	2015	2016
Résultat net de la période	(972)	(20 373)	(60 776)
Gains et pertes actuariels	121	(14)	(27)
Gains et pertes non transférables en compte de résultat	121	(14)	(27)
Ecarts de conversion	(1 653)	(921)	4 194
Gains et pertes transférables en compte de résultat	(1 653)	(921)	4 194
Résultat global	(2 504)	(21 308)	(56 609)
Résultat global, part du Groupe	(1 468)	(21 427)	(56 672)
Résultat global, part des minoritaires	(1 036)	119	62

TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE

	Pour l'exercice clos le 31 décembre			
	Notes	2014	2015	2016
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation				
Résultat net de la période		(972)	(20 373)	(60 776)
Résultat de la période des activités abandonnées		(2 822)	-	-
Résultat de la période des activités poursuivies		1 850	(20 373)	(60 776)
Réconciliation du résultat net et de la trésorerie issue des opérations d'exploitation				
Ajustements:				
Amortissements et dépréciations sur actifs non courants		1 372	1 745	1 998
Pertes (profits) sur cessions d'actifs immobilisés		(24)	(10)	58
Charge / (produit) financier net		(7 095)	(7 550)	(42)
Charges liées aux attributions d'actions		548	30 103	52 974
Variation nette des provisions		(959)	(251)	(330)
Autres éléments sans impact sur la trésorerie		(303)	-	(1 294)
Intérêts reçus / (payés)		305	964	1 531
Capacité d'autofinancement		(4 306)	4 628	(5 880)
Variation du stock		97	(23)	45
Variation des créances d'exploitation et charges constatées d'avance		(6 971)	1 143	(901)
Variation des créances de subvention et de CIR		(2 317)	(612)	(1 014)
Variation des dettes d'exploitation		1 643	2 669	(3 962)
Variation des produits constatés d'avance		54 326	(4 569)	(17 847)
Variation du besoin en fonds de roulement		46 779	(1 392)	(23 679)
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation pour les activités poursuivies		42 473	3 236	(29 559)
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation pour les activités destinées à être cédées		(748)	-	-
Variation de trésorerie des opérations d'exploitation		41 725	3 236	(29 559)
Opérations en capital				
Cessions d'immobilisations corporelles		38	100	21
Cessions (acquisition) de filiales après déduction de la trésorerie		505	(2 850)	-
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(7)	(87)	(305)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(347)	(3 890)	(12 377)
Variation des actifs financiers non courants		(1 542)		158
Cession (acquisition) des actifs financiers courants	9.1	-	(238)	(35 516)
Variation de la trésorerie issue des opérations en capital pour les activités poursuivies		(1 353)	(6 965)	(48 018)
Variation de trésorerie sur investissements		(1 353)	(6 965)	(48 018)
Opérations de financement				
Augmentation de capital net des coûts d'émission		58 775	199 299	645
Remboursement d'emprunts et dettes financières		(1 032)	(564)	(82)
Vente et rachat d'actions propres		161	67	(124)
Variation de trésorerie sur opérations de financement des activités poursuivies		57 904	198 802	438
Variation de trésorerie sur opérations de financement		57 904	198 802	438
Variation de la trésorerie nette		98 276	195 073	(77 139)
Trésorerie nette au 1er janvier				
		7 559	112 347	314 238
Ecarts de change sur trésorerie en devises		6 511	6 818	4 403
Trésorerie imputable aux activités poursuivies		112 347	314 238	241 502
Trésorerie nette en fin de période	9.2	112 347	314 238	241 502

Nous présentons notre état consolidé des flux de trésorerie selon la méthode indirecte. Les états des flux de trésorerie consolidés ont été préparés à partir des flux de trésorerie des activités poursuivies.

Les flux nets d'exploitation, d'investissement et de financement découlant des activités abandonnées sont liés à Collectis AB.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital actions ordinaires					Réserves	Bénéfice (perte)	Capitaux propres		
	Nombre d'actions	Montant	Primes d'émission	Actions propres	Ecart de conversion			Part du Groupe	Intérêts minoritaire	Capitaux propres
Solde au 1er janvier 2014	21 082 320	1 054	133 908	-412	828	(77 236)	(55 402)	2 740	-223	2 517
Résultat net	-	-	-	-	-	-	20	20	-992	-972
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	-	(1 590)	102	-	(1 488)	-44	(1 532)
Résultat global	-	-	-	-	(1 590)	102	20	(1 468)	(1 036)	(2 504)
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	(55 402)	55 402	-	-	-
Augmentation de capital	14.1	6 869 047	343	45 086	-	-	-	45 429	-	45 429
Actions propres	14.4	-	-	161	-	-	-	161	-	161
Exercice de bons de souscription d'actions	14.2	1 495 354	75	13 301	-	-	-	13 376	-	13 376
Rémunération fondée sur les actions sans impact sur la trésorerie	15	-	-	548	-	-	-	548	-	548
Solde au 31 décembre 2014	29 446 721	1 472	192 842	-251	-762	(132 536)	20	60 786	(1 259)	59 527
Résultat net	-	-	-	-	-	-	(20 544)	(20 544)	171	(20 373)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	-	-869	-14	-	-883	-51	-935
Résultat global	-	-	-	-	-869	-14	(20 544)	(21 427)	119	(21 308)
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	20	-20	-	-	-
Augmentation de capital	14.1	5 500 000	275	194 382	-	-3	-	194 655	-	194 655
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires	14.3	-	-	-	-	(4 653)	-	(4 653)	1 153	(3 500)
Actions propres	14.4	-	-	67	-	-	-	67	-	67
Exercice de bons de souscription d'actions	14.2	231 893	12	4 066	-	-3	-	4 075	-	4 075
Rémunération fondée sur les actions sans impact sur la trésorerie	15	-	-	29 392	-	-	-	29 392	711	30 103
Solde au 31 décembre 2015	35 178 614	1 759	420 682	-184	(1 632)	(137 188)	(20 544)	262 894	725	263 619
Résultat net	-	-	-	-	-	-	(60 776)	(60 776)	-	(60 776)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	-	4 132	-27	-	4 104	62	4 167
Résultat global	-	-	-	-	4 132	-27	(60 776)	(56 672)	62	(56 609)
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	(20 544)	20 544	-	-	-
Actions propres	14.4	-	-	-124	-	-	-	-124	-	-124
Exercice de bons de souscription d'actions	14.2	156 446	8	642	-	-5	-	645	-	645
Rémunération fondée sur les actions sans impact sur la trésorerie	15	-	-	51 982	-	-	-	51 982	992	52 974
Autres mouvements	-	-	-	-	-	69	-	69	-	69
Solde au 31 décembre 2016	35 335 060	1 767	473 306	-307	2 500	(157 695)	(60 776)	258 794	1 779	260 574

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DECEMBRE 2016

Note 1. La Société

Collectis S.A. (ci-après dénommée « Collectis » ou « nous ») est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Paris. Nous sommes une entreprise spécialisée dans l'ingénierie du génome et nous employons nos principales technologies brevetées afin de développer des produits dans le domaine émergent de l'immuno-oncologie. Nos produits candidats, fondés sur des cellules T ingénierées exprimant des récepteurs antigéniques chimériques, ou CARs, visent à exploiter la puissance du système immunitaire pour cibler et éradiquer les cancers. Nos technologies d'ingénierie des génomes nous permettent de créer des cellules CAR T allogéniques, c'est à dire qu'elles sont conçues à partir de cellules provenant de donneurs sains, plutôt que des patients eux-mêmes. Outre notre activité en matière d'immuno-oncologie, nous explorons également l'utilisation de nos technologies d'ingénierie des génomes dans d'autres applications thérapeutiques, et cherchons, par ailleurs, à développer des produits alimentaires plus sains pour une population en croissance.

Note 2. Principales méthodes comptables

2.1. Base de préparation

Les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 6 mars 2017.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle de Collectis S.A., la société-mère du groupe.

Toutes les données financières (sauf indication contraire) sont présentées en milliers d'euros (€).

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards - IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2014, 2015 et 2016.

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur conformément aux normes IFRS.

Les normes internationales d'information financière comprennent les normes IFRS, les normes comptables internationales (International Accounting Standards - IAS) ainsi que les interprétations du Comité d'interprétation des normes (Standard Interpretation Committee - SIC) et du Comité d'interprétation des IFRS (International Financial Reporting Interpretations Committee - IFRIC). Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer les états financiers consolidés sont décrites ci-après.

Application de nouvelles normes ou de nouveaux amendements aux normes

Le Groupe applique les normes et les amendements aux normes suivantes depuis le 1er janvier 2016, sans impact significatif sur les états financiers consolidés :

- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2012-2014
- Initiative concernant les informations à fournir (amendements à l'IAS1)

Normes, interprétations et amendements publiés mais dont l'application n'est pas encore obligatoire

Les amendements et modifications aux normes ci-dessous sont applicables pour les exercices ouverts après le 1er janvier 2017. Le Groupe estime que l'adoption de ces amendements et modifications aux normes n'aura pas d'impact significatif sur le compte de résultat, la situation financière ou les flux de trésorerie.

- IFRS 9 – Instruments financiers (applicable à partir du 1er janvier 2018)
- Amendements à l'IAS 7 "Etat des flux de trésorerie" (applicable à partir du 1er janvier 2017)
- Amendements to IFRS 2 "Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions" (applicable à partir du 1er janvier 2018)
- Amendements to IFRIC 22 "Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée" (applicable à partir du 1er janvier 2018)

L'IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients établit un cadre global pour déterminer si les produits provenant de contrats avec des clients doivent être comptabilisés, et, le cas échéant, à quel moment et quel montant comptabiliser. La norme remplace les dispositions en vigueur en matière de comptabilisation des produits, notamment IAS 18 Produits des activités ordinaires. L'application de l'IFRS 15 est obligatoire pour la présentation des comptes publiés à partir du 1er janvier 2018. Une adoption anticipée est autorisée.

Cellectis a initié le projet d'implémentation de l'IFRS 15 avec une phase de diagnostic. L'analyse des différentes catégories de contrats clients est en cours de finalisation, notamment concernant les suivants :

- Contrats de collaboration
- Contrats de licence

Cellectis appliquera l'IFRS 15 à partir du 1er janvier 2018.

L'IASB a publié en janvier 2016 la norme IFRS 16 Contrats de Location, applicable à partir de l'exercice 2019, qui aligne la comptabilisation des contrats de location simple sur celle des contrats de location financement (à savoir la comptabilisation au bilan des loyers futurs et des droits d'utilisation associés).

Les principes comptables et règles d'évaluation utilisés pour la préparation des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 sont identiques à ceux utilisés pour les exercices clos le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2014.

2.2 Principes de consolidation

Principes comptables

Le Groupe contrôle toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation. Un investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Par conséquent, l'investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement si et seulement s'il détient le pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement, qu'il est exposé ou a droit à des rendements variables et qu'il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Un investisseur détient le pouvoir sur une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il a des droits effectifs lui conférant la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, c'est à dire les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité faisant l'objet d'un investissement.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont substantiels sont pris en considération.

L'intégration globale d'une filiale dans les états financiers consolidés commence lorsque le groupe prend le contrôle de cette filiale, et cesse lorsque le groupe en perd le contrôle.

Les soldes bilanciels et transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Périmètre de consolidation et intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2015 et au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le groupe (ci-après dénommé le « Groupe ») inclut Collectis S.A, Collectis Inc. et Calyxt, Inc.

Collectis Inc. et Calyxt, Inc. sont détenues à 100% par Collectis S.A.

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 comprenaient Collectis, nos deux filiales françaises (Collectis Bioresearch S.A.S. et Ectycell S.A.S.), nos trois filiales situées aux Etats-Unis (Calyxt Inc., Collectis, Inc. et Collectis Bioresearch, Inc). Les actionnaires minoritaires détenaient 24,5% des sociétés Collectis Bioresearch S.A.S, Collectis Bioresearch Inc. et Ectycell S.A.S. jusqu'au 18 mai 2015.

En 2015, le Groupe a procédé à la réorganisation interne suivante :

- Ectycell S.A.S a fusionné par absorption avec Collectis Bioresearch S.A.S en août 2015, avec un effet rétroactif au 1er janvier 2015 à des fins fiscales ;
- Collectis Bioresearch S.A.S. a fusionné par absorption avec Collectis S.A. en décembre 2015, avec un effet rétroactif au 1er janvier 2015 à des fins fiscales ;
- Collectis Bioresearch, Inc. a fusionné avec Collectis, Inc. en septembre 2015.

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 comprennent Collectis S.A., nos deux filiales françaises (Collectis Bioresearch S.A.S et Ectycell S.A.S.), nos deux filiales situées aux Etats-Unis, (Calyxt, Inc. – ex-Collectis Plants Sciences Inc. – et Collectis Bioresearch, Inc.) et notre ancienne filiale suédoise (Collectis AB).

Les intérêts minoritaires concernaient 24,5% du capital de Collectis Bioresearch S.A.S., de Collectis Bioresearch, Inc. et d'Ectycell S.A.S. pour 24,5% au 31 décembre 2014 (note 14.3). Depuis le 18 mai 2015, Collectis S.A. détient 100% du capital de Collectis Bioresearch S.A.S.

2.3 Monnaie étrangère

Transactions en monnaie étrangère et soldes bilanciers

Les transactions significatives en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions. Pour la conversion des transactions non significatives, nous utilisons le taux moyen du mois précédent. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change à cette date.

Les gains et pertes de change résultant de la conversion sont comptabilisés en résultat financier.

Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours moyen de la période.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée, pour tout ou partie, la quote-part afférente des écarts comptabilisés en réserve de conversion est transférée en résultat.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'écart de conversion de 4,2 millions d'euros présenté dans l'état consolidé du résultat global est lié à la conversion des états financiers des filiales utilisant le dollars US comme monnaie fonctionnelle. Il est principalement expliqué par le transfert de 69,9 millions de dollars US de Collectis S.A. à Collectis Inc. au cours du premier trimestre 2016.

2.4 Recours aux estimations

La préparation des états financiers nécessite de la part de l'équipe dirigeante de la société d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur les notes annexes aux états financiers et sur les montants des produits, des charges, des actifs et des passifs ; ainsi que sur les notes annexes relatives aux provisions pour risques. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les risques et incertitudes auxquels est exposé le Groupe sont présentés dans une note spécifique : Note 7.3 – Gestion des risques financiers.

Estimations et hypothèses

Les principales hypothèses, et les autres sources d'estimations à la date de clôture de l'exercice, qui présentent un risque d'engendrer un ajustement significatif des valeurs comptables des actifs et passifs pour les prochains exercices sont décrites ci-dessous. Pour définir ces hypothèses et estimations, le Groupe utilise des paramètres disponibles lors de la préparation des états financiers consolidés. Les circonstances existantes et les hypothèses de développement futur peuvent être amenées à évoluer avec les conditions du marché ou des circonstances qui sont indépendantes du groupe. Ces évolutions sont intégrées dans nos hypothèses au moment de leur apparition.

- Reconnaissance du revenu – Note 3.1 ;
- Rémunérations en actions – Note 15 ;
- Provisions pour risques et charges – Note 17.

Note 3. Informations concernant le compte de résultat consolidé

3.1 Chiffre d'affaires et autres produits

Principes comptables

Accords de collaboration et licences

Le Groupe a conclu des accords de collaboration de recherche et de développement qui peuvent inclure des avances non remboursables, la vente de droits d'accès à la technologie, des paiements d'étape, des redevances et des remboursements de frais de recherches et développement. En outre, le Groupe concède à des tiers des licences sur sa technologie, ce qui peut faire partie des accords de collaboration de recherche et de développement.

Les avances non remboursables sont différées et comptabilisées en chiffre d'affaires de façon étalée sur la période de l'accord de collaboration. Les ventes de technologie en vertu d'accords non résiliables, non remboursables et à prix fixes, sont comptabilisées une fois que la technologie est livrée à la contrepartie et que le Groupe ne dispose plus d'un accès exclusif à cette technologie.

Les paiements d'étape représentent des montants reçus de partenaires au sein de ces accords de collaboration. Leur perception dépend de la réalisation de certains objectifs scientifiques, réglementaires ou commerciaux. Les paiements d'étape sont comptabilisés en résultat lorsque le fait générateur est avéré et qu'il n'existe plus de conditions suspensives à leur règlement par le tiers devant être levées par le Groupe. Les faits générateurs peuvent être des résultats scientifiques obtenus par le Groupe ou par le client ou encore des approbations réglementaires ou la commercialisation de produits issus des travaux réalisés dans le cadre de l'accord.

Les produits résultant des redevances découlent, selon les termes contractuels, d'un pourcentage des ventes de produits réalisées. Comme nous n'avons aucun produit approuvé pour commercialisation, nous n'avons pas reçu de tels produits de redevances. La méthode retenue est la méthode de la comptabilité d'engagement selon les termes de l'accord de collaboration lorsque les ventes peuvent être déterminées de façon fiable et que la recouvrabilité des créances nées des redevances à percevoir est raisonnablement assurée.

Les remboursements de frais de recherche et développement sont reconnus selon les principes comptables décrits dans la section ci-dessous « Ventes de produits et de services ».

Les produits résultant des licences de technologies sont comptabilisés de façon proportionnelle sur la durée des accords de licences.

Vente de produits et de services

Les produits provenant de la vente de produits et de services sont comptabilisés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client. Le Groupe propose également des services de recherche. Ces services sont comptabilisés en chiffre d'affaires lorsque les services sont fournis, soit en fonction du temps passé, soit de façon proportionnelle sur la durée du contrat en cas de paiement d'un montant fixe.

Crédit Impôt Recherche

Des crédits d'impôt recherche (CIR) sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis pour bénéficier du CIR peuvent l'utiliser pour le paiement de l'impôt sur les sociétés de l'exercice au cours duquel les dépenses ont été engagées, ainsi que dans les trois années suivantes. Si le montant de l'impôt n'est pas suffisant pour couvrir le montant total du crédit d'impôt à la fin de la période de trois années, la différence est remboursée par l'État en trésorerie à l'entité. Si l'entreprise remplit certains critères en termes de ventes, d'effectifs ou d'actifs pour être

éligible à la catégorie PME, elle peut demander le remboursement immédiat du CIR. Collectis S.A. et ses filiales françaises, lorsqu'elles existaient, remplissent ces critères.

Le Groupe utilise le CIR pour les dépenses de recherche engagées au cours de chaque exercice et comptabilise le montant en « Autres produits » pour le même exercice. Le CIR est soumis à une vérification par l'administration fiscale française. Les intérêts moratoires ayant pour principal le CIR sont également enregistrés dans ce poste du compte de résultat.

Analyse des produits d'exploitation
Chiffre d'affaires par pays d'origine et autres produits d'exploitation

	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
	2014	2015	2016
		en milliers d'euros	
Depuis la France	20 146	50 303	40 130
Depuis les Etats-Unis	1 481	44	361
Chiffre d'affaires	21 627	50 346	40 491
Crédit d'Impôt Recherche	3 330	5 039	9 071
Subventions d'exploitation	1 496	1 000	1 445
Autres revenus	4 826	6 039	10 516
Total revenus	26 453	56 385	51 007

Pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, l'entité du Groupe ayant généré des revenus depuis la France est Collectis S.A. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les entités du Groupe ayant généré des revenus depuis la France sont Collectis S.A., Collectis BioResearch S.A.S. et Ectycell S.A.S.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, l'entité du Groupe ayant généré des revenus depuis les Etats-Unis est Calyxt, Inc. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les entités du Groupe ayant généré des revenus depuis les Etats-Unis sont Calyxt, Inc. et Collectis Bioresearch, Inc.

Chiffre d'affaires par nature

	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
	2014	2015	2016
	en milliers d'euros	en milliers	en milliers
Paiements initiaux	4 787	21 507	18 847
Autres revenus	7 092	26 781	19 009
Accords de collaboration	11 879	48 288	37 856
Produits de licences	8 587	2 015	2 504
Ventes de produits	1 161	43	131
Chiffre d'affaires	21 627	50 346	40 491

Notre chiffre d'affaires est principalement généré par l'activité thérapeutique du Groupe, avec nos contrats de collaborations signés avec Pfizer, Inc. et Les Laboratoires Servier en 2014. Le chiffre d'affaires de l'activité plantes est généré grâce à des licences de technologies, et s'élève respectivement à 1,1 million d'euros, 44 milliers d'euros et 0,5 million d'euros pour les exercices 2014, 2015 et 2016.

3.2 Charges opérationnelles

Principes comptables

La charge de redevances correspond aux coûts des accords de licence que le Groupe doit payer afin de bénéficier du droit d'exploiter les brevets concédés par des tiers. Selon les dispositions contractuelles, les charges sont basées soit sur un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé utilisant ces brevets, soit sur des redevances fixes annuelles.

Les charges de recherche et développement incluent les coûts liés au personnel, aux fournitures et aux installations de laboratoire, ainsi que les honoraires versés aux non-salariés et à des entités menant des activités de recherche et développement pour le compte du Groupe. Elles comprennent également les frais associés à l'obtention de brevets. Les charges liées à la production de candidats médicaments sont reconnues selon l'utilisation du produit. Si les produits ne sont pas destinés à être utilisés dans des essais cliniques, nous enregistrons la charge à la réception du produit. Si les produits sont destinés à être utilisés dans le cadre d'essais cliniques, la charge est reconnue à la délivrance du certificat de conformité du produit.

Les frais administratifs et commerciaux regroupent les fonctions de direction générale, de support administratifs, de business development, de propriété intellectuelle, de finance, des affaires juridiques et des ressources humaines. Les frais administratifs et commerciaux comprennent également les coûts liés aux installations et aux frais de service, d'autres services professionnels, les frais de recrutement et les frais liés au maintien de brevets.

Depuis 2015, nous reclassons en frais de recherche et développement certaines charges enregistrées initialement en frais administratifs et commerciaux. Les charges reclassées sont constituées des frais de personnel ainsi que d'achats et de charges externes affectées aux fonctions liées aux systèmes d'information, aux ressources humaines, au business development, aux affaires juridiques, à la propriété intellectuelle et à la direction générale. Elles ont été reclassées en frais de recherche et développement en fonction du temps consacré par chaque employé ou personne travaillant pour le compte de la société, à des activités de R&D.

Détail des charges opérationnelles par nature

	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
	2014	2015	2016
	en milliers d'euros		
Charge des redevances	(3 035)	(2 475)	(1 605)

Recherche et développement	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
	2014	2015	2016
	en milliers d'euros		
Salaires et charges sociales	(6 289)	(9 148)	(10 775)
Charges sociales sur attributions d'options d'achat d'actions et d'attributions gratuites d'actions	(26)	(7 774)	(3 480)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(77)	(18 532)	(30 008)
Charges de personnel	(6 392)	(35 455)	(44 263)
Achats et charges externes	(6 834)	(15 249)	(25 050)
Autres	(1 181)	(1 706)	(1 587)
Frais de recherche et développement	(14 407)	(52 410)	(70 899)

Frais administratifs et commerciaux	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
	2014	2015	2016
	en milliers d'euros		
Salaires et charges sociales	(4 853)	(3 568)	(4 498)
Charges sociales sur attributions d'options d'achat d'actions et d'attributions gratuites d'actions	(159)	(4 450)	(2 828)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(471)	(11 570)	(22 967)
Charges de personnel	(5 483)	(19 588)	(30 293)
Achats et charges externes	(5 401)	(6 097)	(8 001)
Autres	(2 230)	(1 553)	(936)
Frais administratifs et commerciaux	(13 114)	(27 238)	(39 230)

Charges de personnel	2014	2015	2016
	en milliers d'euros		
Salaires et charges sociales	(11 142)	(12 716)	(15 273)
Charges sociales sur options d'achat d'actions et attributions gratuites d'actions	(185)	(12 224)	(6 309)
Charge liée à aux rémunérations fondées sur les actions et sans impact sur la trésorerie	(548)	(30 103)	(52 974)
Charges de personnel	(11 875)	(55 043)	(74 556)

3.3 Activités abandonnées

Principes comptables

Conformément à l'IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs et passifs des entités détenus en vue de la vente sont comptabilisés séparément. À compter de la date de classification en tant qu'« actifs détenus en vue de la vente », l'amortissement des actifs correspondants prend fin. Le résultat net des activités abandonnées est comptabilisé à part dans l'état des résultats. Par conséquent, les notes aux états financiers consolidés relatives à l'état des résultats concernent uniquement les activités poursuivies. Une activité abandonnée est une composante d'une société dont les flux de trésorerie sont indépendants. Il s'agit d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale distincte qui a été cédée ou qui est détenue en vue de la vente.

Détail des activités abandonnées

Le tableau suivant résume les revenus, la perte opérationnelle ainsi que la dépréciation de la valeur comptable pour la société Collectis AB qui a été vendue en août 2014.

	<u>Au 31 décembre</u>
	<u>2014</u>
Total produits d'exploitation	2 057
Perte opérationnelle liées aux activités destinées à être cédées	(727)
Dépréciation du goodwill	-
Perte liée à la vente de Collectis AB	(2 095)
Perte liée aux activités destinées à être cédées	(2 822)

Le montant de perte liée à la vente de Collectis AB inclut 1.096 milliers d'euros de dépréciation de la valeur comptable et 608 milliers d'euros correspondant au recyclage en résultat des réserves de conversion.

La situation bilancielle des activités abandonnées était nulle au 31 décembre 2014, la société ayant été cédée au cours de l'année.

3.4 Produits et charges financiers

Principes comptables

Les produits et charges financiers sont principalement composés des éléments suivants :

- Produits d'intérêts des placements financiers (comptes de dépôts rémunérés ; comptes à terme, etc.) ;
- Charges d'intérêt relatives aux contrats de location financement ;
- Gains et pertes de change relatifs aux transactions en devises étrangères ;
- Autres produits et charges financiers essentiellement dérivés de la mise à la juste valeur de nos actifs financiers courants et de nos instruments dérivés.

Détail des produits et charges financiers

	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
	2014	2015	2016
	en milliers d'euros		
Produits d'intérêts	316	986	1 471
Gains de change	7 143	8 196	4 366
Autres produits financiers	163	59	622
Total produits financiers	7 622	9 240	6 459
Charges d'intérêt sur opérations de financement	(113)	(1)	-
Charges d'intérêt relatives aux contrats de location financement	(48)	(20)	(6)
Pertes de change	(113)	(1 664)	(3 796)
Autres charges financières	(253)	(6)	(2 616)
Total charges financières	(527)	(1 690)	(6 417)
Résultat financier	7 095	7 550	42

La baisse de 7,5 millions d'euros du résultat financier entre les exercices 2016 et 2015 est principalement attribuable à la baisse des gains de change net (5,9 million d'euros), à la hausse des autres charges financières composées de l'ajustement de la juste des valeurs des instruments dérivés pour 1,6 million d'euros et des actifs financiers courants pour 0,9 million d'euros; partiellement compensée par la hausse des produits d'intérêts sur placements financiers (0,5 million d'euros).

3.5 Impôt sur les sociétés

Principes comptables

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé.

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les pertes fiscales pouvant être reportées prospectivement ou rétrospectivement peuvent également être comptabilisées en actifs d'impôts différés. Les taux d'imposition applicables à la clôture sont utilisés pour déterminer les impôts différés. Un actif d'impôts différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables suffisants pour les récupérer. Le Groupe n'a pas enregistré d'actifs d'impôts différés nets dans ses états financiers.

Preuve d'impôt

	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
	2014	2015	2016
	en milliers d'euros		
Résultat avant impôt	1 850	(20 373)	(60 776)
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(637)	7 014	20 925
Variations d'impôt :			
Différences permanentes	2 433	5 792	112
Crédit d'impôt recherche	1 146	1 736	2 785
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(189)	(10 364)	(18 239)
Non reconnaissance d'IDA sur déficits reportables liés aux pertes fiscales et aux différences temporaires	(2 755)	(4 170)	(5 565)
Dépréciation d'actifs	(9)	-	-
Autres différences	11	(8)	(18)
Charge d'impôt comptabilisée	-	-	-
Taux effectif d'impôt	0,00%	0,00%	0,00%

Impôts différés actifs et passifs

	Au 31 décembre		
	2014	2015	2016
	en milliers d'euros		
Déficits reportables	21 158	34 646	39 830
Engagement de retraite et assimilés	56	150	183
Contrats de location	(77)	(116)	(51)
Avances remboursables	(27)	-	-
Dépréciation d'actifs	71	15	13
Autres	119	260	848
Variation de la dotation aux IDA	(21 300)	(34 956)	(40 823)
Total	-	-	-

Au 31 décembre 2016, les sociétés françaises du Groupe totalisent des reports déficitaires à hauteur de 28,5 millions d'euros, contre 27,3 millions d'euros au 31 décembre 2015, et 19,9 millions d'euros au 31 décembre 2014. Ces reports peuvent être imputés sur les bénéfices fiscaux futurs dans la limite d'un million d'euros par an, et pour 50% du bénéfice au-delà de cette limite. Les reports déficitaires peuvent être indéfiniment reportés.

Le montant des reports déficitaires pour les sociétés américaines du Groupe est de 10,7 millions d'euros au 31 décembre 2016, contre 6,8 millions d'euros au 31 décembre 2015, et 1,3 millions d'euros au 31 décembre 2014.

3.6 Secteurs opérationnels

Principes comptables

Les secteurs opérationnels représentent des composantes de Groupe pour lesquelles des informations financières isolées sont à la disposition du Comité de Management et de Décision Opérationnelle (CMDO ou COMEX) afin d'évaluer les performances et d'allouer les ressources.

Le COMEX de Collectis est composé des personnes suivantes:

- Le Président du conseil d'administration et Directeur Général;
- Le Vice-Président exécutif directeur des opérations ;
- Le Vice-Président exécutif responsable des opérations techniques ;
- Le Directeur scientifique ;
- Le Directeur financier ;
- Le Vice-Président Business Development ;
- Le Directeur juridique ;
- Le Directeur Général de Calyxt, Inc.

Depuis le 1er janvier 2017, le Directeur médical et le Directeur des affaires réglementaires et de la conformité ont rejoint le COMEX.

Nous avons défini nos opérations et les dirigeons en deux secteurs opérationnels distincts qui recouvrent les domaines suivants :

- **Thérapeutique** : ce secteur est focalisé sur le développement de produits dans le domaine de l'immuno-oncologie et sur des thérapies de pointe pour guérir d'autres maladies chez l'homme. Notre démarche est basée sur notre expertise technique dans les domaines de la modification génique et des Récepteurs Antigènes Chimériques (CARs). Toutes ces activités sont opérées par les sociétés Collectis S.A. et Collectis Inc. Notre activité de holding est incluse dans le secteur Thérapeutique qui englobe également la direction de la recherche et développement ainsi que nos fonctions support.
- **Plantes** : ce secteur est dédié à l'application de nos technologies d'ingénierie des génomes au développement d'une nouvelle génération de produits végétaux dans le domaine de l'agriculture biotechnologique en utilisant nos ressources internes mais aussi au travers de partenariats avec d'autres sociétés dans le domaine des produits agricoles. Cette activité est opérée par notre filiale américaine Calyxt, Inc., dont le siège est situé à New Brighton, Minnesota.

Suite à la vente de la société Collectis AB en août 2014, le secteur « Outils et Services » est traité comme une activité abandonnée et l'information par secteur a été reclassée rétroactivement dans les deux secteurs opérationnels et de reporting : Thérapeutique (qui inclut l'activité Outils et Services que nous avons arrêtée) et Plantes.

Il y a des transactions entre les deux secteurs opérationnels. Ces transactions incluent notamment l'allocation de frais généraux Groupe par Collectis S.A. vers ses filiales ainsi que des frais de recherche et développement aux secteurs opérationnels.

Ces transactions inter-secteurs sont en général imputées sur la base de contrats de service signés entre nos entités légales. Selon le type de service concerné, nous appliquons au coût de ces services une marge comprise entre 4 et 10 %. Conformément au contrat de gestion de trésorerie signé avec les filiales, nous appliquons des intérêts aux secteurs opérationnels à un taux basé sur l'Euribor 12 mois plus 5 %.

Les informations financières relatives à nos secteurs opérationnels figurent ci-après. La mesure de la performance de ces secteurs est basée sur les données du compte de résultat telles que le chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation, les dépenses de recherche et développement, les frais administratif et commerciaux, les coûts de redevance et autres produits et charges opérationnels et le résultat opérationnel (sans l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie). Le COMEX n'a pas à sa disposition d'éléments permettant d'analyser le bilan par secteur ou par région.

Les pertes ou profits opérationnels incluent l'impact net des transactions inter-segments qui sont éliminées.

Le résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis S.A. n'est pas un agrégat calculé en accord avec le référentiel IFRS. Il exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous considérons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités basées en partie sur cet agrégat financier.

Dans les notes aux états financiers consolidés pour l'exercice 2015, nous avons alloué la charge liée aux rémunérations fondées sur des actions aux secteurs opérationnels des employés auxquels les instruments de rémunération étaient attribués. A partir de l'exercice 2016, nous allouons cette charge en fonction de la société dont le capital est concerné par ces attributions, car nous considérons que ces instruments sont une compensation pour l'implication dans la performance de la société. En pratique, toute la charge liée aux rémunérations fondées sur des actions de Collectis S.A. est maintenant enregistrée dans le secteur opérationnel Thérapeutique, même si des employés Calyxt sont concernés par un plan d'attributions d'options de souscription d'achat d'actions. Pour la comparabilité des données présentées, ce changement a été pris en compte pour l'exercice 2015. Nous avons reclassé 610 milliers d'euros de charges de recherche et développement et 14 milliers d'euros de charges administratives et commerciales du segment Plantes vers le segment Thérapeutique. Ce reclassement n'est pas applicable pour les données 2014.

Détail des indicateurs de performance clés par secteur opérationnel

en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016		
	Plantes	Thérapeu- tique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeu- tique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeu- tique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires et autres produits	1 156	27 564	28 720	44	57 141	57 185	647	53 730	54 376
Revenus inter-secteurs	-91	(1 171)	(1 262)	-	-800	-800	-118	(3 252)	(3 370)
Revenus avec Collectis AB (opérations abandonnées)	-	(1 005)	(1 005)	-	-	-	-	-	-
Chiffre d'affaires externe et autres produits	1 065	25 388	26 453	44	56 341	56 385	529	50 477	51 007
Frais de recherche et développement	-922	(13 485)	(14 407)	(2 590)	(49 820)	(52 410)	(3 716)	(67 183)	(70 899)
Frais administratifs et commerciaux	-822	(12 292)	(13 114)	(1 652)	(25 586)	(27 238)	(4 346)	(34 885)	(39 230)
Coût des redevances et autres produits et charges d'exploitation	-269	(3 908)	(4 177)	-245	(4 416)	(4 660)	-428	(1 267)	(1 695)
Total charges d'exploitation	(2 013)	(29 685)	(31 698)	(5 112)	(79 197)	(84 309)	(8 490)	(103 334)	(111 824)
Résultat opérationnel avant impôt	-948	(4 297)	(5 245)	(5 068)	(22 856)	(27 924)	(7 961)	(52 857)	(60 818)
Résultat financier	148	6 947	7 095	233	7 317	7 550	79	-37	42
Résultats des activités poursuivies	-800	2 650	1 850	(4 835)	(15 539)	(20 373)	(7 882)	(52 894)	(60 776)
Résultats des activités destinées à être cédées	-	(2 822)	(2 822)	-	-	-	-	-	-
Intérêts minoritaires	-	992	992	-	-171	-171	-	-	-
Résultat net, part du Groupe	-800	820	20	(4 835)	(15 710)	(20 544)	(7 882)	(52 894)	(60 776)
Charge nettes aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur le résultat)	-	548	548	846	29 257	30 103	992	51 982	52 974
Résultat net ajusté, part du Groupe	-800	1 368	568	(3 989)	13 547	9 559	(6 890)	-912	(7 802)
Amortissements et dépréciations	-74	(1 298)	(1 372)	-89	(1 657)	(1 745)	-312	(1 686)	(1 998)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	134	221	354	474	3 502	3 977	9 407	3 762	13 169

Informations pour toutes les entités :

Pour les années 2016, 2015 et 2014, les données de chiffre d'affaires externe clients par nature et par pays d'origine sont données dans la note 3.1 En 2016, deux clients représentent plus de 10% des revenus des activités poursuivies : le client A avec 37 % et le client B avec 57 %. En 2015, deux clients représentent plus de 10% des revenus des activités poursuivies : le client A avec 49 % et le client B avec 47 %.

En 2014, trois clients représentent plus de 10% des revenus des activités poursuivies : le client B avec 42,7%, le client C avec 19,4% et le client A avec 14,2%.

Note 4. Test de perte de valeur des actifs

Principe comptable

Les immobilisations incorporelles et corporelles amortissables font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur. La valeur comptable fait l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an.

Ce test consiste, pour une unité génératrice de trésorerie (« UGT »), à comparer sa valeur nette comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre (i) sa juste valeur diminuée des coûts de cession et (ii) sa valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée en charges au compte de résultat pour ramener la valeur comptable de l'actif à la valeur recouvrable.

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par Collectis correspondent aux secteurs opérationnels et de reporting : Thérapeutique et Plantes.

Résultat des tests de perte de valeur des actifs

La partie restante de la valeur comptable de Collectis AB a été complètement dépréciée en août 2014 sur la base du prix de cession final. Au 31 décembre 2014, nous n'avons détecté aucun indice de perte de valeur relatif aux actifs incorporels ou corporels.

Au 31 décembre 2015 et 2016, nous n'avons détecté aucun indice de perte de valeur relatif aux actifs incorporels ou corporels de chacune des UGT.

Note 5. Immobilisations incorporelles

Principe comptable

Activation des frais de développement

Conformément à la norme IAS 38 Immobilisations incorporelles, les frais de développement sont comptabilisés à l'actif dès lors que le Groupe peut démontrer que l'ensemble des critères suivants est rempli :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité des ressources techniques, financières et autres nécessaires pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le Groupe n'a pas comptabilisé des frais de développement à l'actif car tous les critères n'ont pas été remplis.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe, ayant une durée d'utilité finie, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles. Les postes du compte de résultat concernés par les amortissements des immobilisations incorporelles sont les frais de recherche et développement et les frais administratifs et commerciaux, en fonction de la destination des immobilisations. Les durées d'utilité des immobilisations incorporelles qui ont été retenues sont les suivantes :

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Brevets : de la date d'acquisition à la date d'expiration de la protection conférée par le brevet, soit un maximum de 20 ans.

Détail des immobilisations incorporelles

	Ecart d'acquisition	Licences et brevets	Autres incorporels	Immobilisations en cours	Total
	en milliers d'euros				
Valeur nette comptable au 1er janvier 2014	1 096	1 154	2 377	-	4 627
Changements de périmètre	(1 059)	-	(2 152)	-	(3 211)
Acquisitions d'actifs incorporels	-	11	-	-	11
Charges d'amortissement et de dépréciation	-	-139	-148	-	-287
Effets de change	-37	-	-77	-	-114
Valeur nette comptable au 31 décembre 2014	-	1 026	-	-	1 026
Valeur brute comptable en fin de période	-	1 928	-	-	1 928
Amortissements et dépréciations exceptionnelles cumulées	-	-902	-	-	-902
Valeur nette comptable au 1er janvier 2015	-	1 026	-	-	1 026
Acquisitions d'actifs incorporels	-	87	-	-	87
Charges d'amortissement et de dépréciation	-	-157	-	-	-157
Valeur nette comptable au 31 décembre 2015	-	956	-	-	956
Valeur brute comptable en fin de période	-	2 015	-	-	2 015
Amortissements et dépréciations exceptionnelles cumulées	-	(1 059)	-	-	(1 059)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2016	-	956	-	-	956
Acquisitions d'actifs incorporels	-	192	-	397	589
Cessions d'actifs incorporels	-	-67	-	-	-67
Charges d'amortissement et de dépréciation	-	-205	-	-	-205
Valeur nette comptable au 31 décembre 2016	-	877	-	397	1 274
Valeur brute comptable en fin de période	-	2 140	-	397	2 537
Amortissements et dépréciations exceptionnelles cumulées	-	(1 263)	-	-	(1 263)

La ligne « Changement de périmètre » correspond à la sortie de la société Collectis AB du périmètre de consolidation suite à sa cession en août 2014.

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement à la technologie d'électroporation acquise en 2011. Les acquisitions d'immobilisations en cours de 2016 correspondent au développement en interne d'une technologie existante.

Note 6. Immobilisations corporelles

Principe comptable

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif.

Les amortissements sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs. Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs).

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

• Bâtiments et autres aménagements extérieurs	10-20 ans
• Aménagements locatifs	5-10 ans
• Mobilier de bureau	10 ans
• Matériel de laboratoire	3-10 ans
• Matériel de bureau	5 ans
• Matériel informatique	3 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus et, le cas échéant, ajustés à chaque clôture.

Les profits et pertes sur cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession avec la valeur comptable de l'immobilisation et sont comptabilisés pour leur valeur nette, dans les « autres produits opérationnels » ou les « autres charges opérationnelles » du compte de résultat.

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés linéairement en réduction des charges sur la durée du contrat de location.

Lorsqu'aux termes d'un contrat de location dont le Groupe est preneur, il apparaît que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés par le bailleur au preneur, les actifs correspondants sont inscrits lors de leur première comptabilisation en immobilisations corporelles pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, si celle-ci est inférieure. Ce montant est ensuite diminué des amortissements et des pertes de valeur constatés. Les engagements financiers qui en découlent figurent dans les dettes financières courantes ou non-courantes.

Détail des immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Installations techniques	Aménagements et autres	Immobilisations en cours	Total
	en milliers d'euros				
Valeur nette comptable au 1er janvier 2014	1 563	2 244	62	-	3 869
Changements de périmètre	-	(325)	-	-	(325)
Acquisitions d'actifs corporels	-	337	7	-	344
Cessions d'actifs corporels	-	(7)	-	-	(7)
Charges d'amortissement et de dépréciation	(397)	(879)	(28)	-	(1 304)
Effets de change	-	33	-	-	33
Valeur nette comptable au 31 décembre 2014	1 166	1 403	41	-	2 610
Valeur brute comptable en fin de période	2 381	8 552	418	-	11 351
Amortissements et dépréciations cumulés	(1 215)	(7 150)	(377)	-	(8 742)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2015	1 166	1 403	41	-	2 610
Acquisitions d'actifs corporels	1 331	2 242	298	168	4 038
Cessions d'actifs corporels	-	(106)	-	-	(106)
Charges d'amortissement et de dépréciation	(614)	(922)	(52)	-	(1 587)
Reclassement	-	(17)	18	-	1
Effets de change	20	61	7	-	88
Valeur nette comptable au 31 décembre 2015	1 903	2 661	312	168	5 043
Valeur brute comptable en fin de période	3 734	10 734	768	168	15 403
Amortissements et dépréciations cumulés	(1 831)	(8 074)	(456)	-	(10 361)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2016	1 903	2 661	312	168	5 043
Acquisitions d'actifs corporels	10 089	973	508	815	12 384
Cessions d'actifs corporels	-	(2)	(1)	(165)	(168)
Reclassement	-	2	(2)	-	-
Charges d'amortissement et de dépréciation	(670)	(973)	(151)	-	(1 794)
Effets de change	476	52	6	34	569
Valeur nette comptable au 31 décembre 2016	11 798	2 712	671	852	16 033
Valeur brute comptable en fin de période	14 311	10 088	1 047	852	26 299
Amortissements et dépréciations cumulés	(2 513)	(7 376)	(376)	-	(10 266)

La ligne « Changement de périmètre » correspond à la sortie de Collectis AB du périmètre de consolidation suite à sa cession en août 2014.

Aucun actif n'a été donné en garantie de passif financier. Il n'y a aucune réserve sur la propriété des actifs corporels en dehors de ceux qui font l'objet de contrats de location financière.

Au cours de l'exercice 2016, les acquisitions d'actifs corporels comprennent l'acquisition par Calyxt Inc. d'un terrain de 4 hectares à Roseville (Minnesota, Etats-Unis) pour 5,6 millions de dollars US et la construction de serres sur ce terrain pour 4,3 millions de dollars. Les acquisitions d'Installations techniques et d'aménagement et autres sont liées aux investissements dans nos équipements R&D, aussi bien en France qu'aux Etats-Unis. Les acquisitions d'immobilisations en cours correspondent à des dépenses liées au site de Montvale (New Jersey, Etats Unis), qui n'ont pas encore été mises en service.

Détail des locations financières

	Au 31 décembre	
	2015	2016
	En milliers d'euros	
Valeur brute	5 377	3 957
Amortissement	(4 893)	(3 744)
Valeur nette	484	213

Les locations financières concernent principalement des équipements de laboratoires et du matériel informatique.

Note 7. Actifs et passifs financiers

7.1 Principes comptables

Actifs financiers

Les actifs financiers non-courants sont évalués au coût amorti et correspondent aux dépôts et cautions liés à la location de nos locaux.

Les actifs financiers courants correspondent à des placements et sont évalués à la juste valeur par le résultat, soit la valeur nominale du placement ajustée à sa valeur journalière de marché.

Les créances clients et autres débiteurs sont comptabilisés à leur juste valeur, qui est égale au montant de la facture (la valeur nominale), sauf si les clauses de paiement contractuelles nécessitent de prendre en compte un ajustement significatif lié à l'effet de l'actualisation (au taux d'intérêt effectif). Par la suite, ces créances sont évaluées au coût amorti. Une dépréciation des comptes clients est pratiquée lorsque leur valeur de recouvrement est inférieure à leur valeur comptable.

Les créances clients sont classées en actifs courants, sauf celles qui ont une échéance à plus d'un an après la date de clôture.

Les produits non perçus des subventions d'état liées aux travaux de recherche et développement sont comptabilisés dans les subventions à recevoir au cours de la période où les dépenses sujettes à subventions sont encourues et à condition qu'il n'y ait pas de doute sur le paiement de ces montants.

Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les dettes fournisseurs et autres dettes courantes, ainsi que les avances remboursables.

Le Groupe comptabilise initialement les passifs financiers à la date de la transaction, correspondant à la date à laquelle le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Les passifs financiers sont évalués au coût amorti. Le montant des intérêts comptabilisés en charges financières est déterminé par l'application du taux d'intérêt effectif du passif financier à sa valeur comptable. La différence entre la charge calculée à partir du taux d'intérêt effectif et le montant des intérêts réellement payés impacte la valeur du passif financier.

Les avantages à court terme accordés aux salariés sont également inclus dans les passifs financiers. Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et de participation et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

7.2 Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant montre la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers et de passifs financiers. Il n'inclut pas d'information sur la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, dans la mesure où la valeur comptable peut être raisonnablement assimilée à la juste valeur.

2015	Catégorie comptable		Valeur au bilan	Juste valeur
	Juste valeur par résultat	Coût amorti		
en milliers d'euros				
Actifs financiers				
Actifs financiers non courants	-	845	845	845
Créances clients	-	6 035	6 035	6 035
Subventions à recevoir	-	9 102	9 102	9 102
Trésorerie et équivalents de trésorerie	314 238	-	314 238	314 238
Total actifs financiers	314 238	15 982	330 219	330 219

Dettes financières

Emprunts et dettes financières non courants	-	66	66	66
Emprunts et dettes financières courants	-	1 921	1 921	1 921
Dettes d'exploitation	-	6 611	6 611	6 611
Autres passifs courants	-	12 697	12 697	12 697
Total dettes financières	-	21 295	21 295	21 295

2016	Catégorie comptable		Valeur au bilan	Juste valeur
	Juste valeur par résultat	Coût amorti		
en milliers d'euros				
Actifs financiers				
Actifs financiers non courants	-	656	656	656
Créances clients	-	3 441	3 441	3 441
Subventions à recevoir	-	8 276	8 276	8 276
Actifs financiers courants	34 714	-	34 714	34 714
Trésorerie et équivalents de trésorerie	241 502	-	241 502	241 502
Total actifs financiers	276 216	12 372	288 588	288 588
Passifs financières				
Emprunts et dettes financières non courants	-	28	28	28
Emprunts et dettes financières courants	1 605	36	1 641	1 641
Dettes d'exploitation	-	9 223	9 223	9 223
Autres passifs courants	-	4 930	4 930	4 930
Total passifs financiers	1 605	14 217	15 822	15 822

7.3. Gestion des risques financiers

Nous sommes exposés aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers.

Risque de change

Une partie de nos revenus est générée dans des devises autres que l'euro. Bien que notre stratégie soit de privilégier l'euro dans nos transactions lorsque nous signons des contrats, certains accords ont été exprimés en dollars américains (essentiellement le contrat que nous avons conclu avec notre partenaire Pfizer).

Au 31 décembre 2015, 17% de notre trésorerie et équivalents de trésorerie étaient libellés en euros.

Au 31 décembre 2016, 64% de notre trésorerie et équivalents de trésorerie sont libellés en dollars américains et 69% de nos actifs financiers courants et de notre trésorerie et équivalents de trésorerie sont libellés en dollars américains.

Au 31 décembre 2016, nous détenons les instruments dérivés libellés en dollars américains suivants :

2016	Nominal	Juste valeur	Maturité
en milliers d'euros			
Contrats de vente à terme de dollars US	42 430	(1 605)	2017 to 2018
Contrats d'achat à terme de dollars US	-	-	-
Total instruments dérivés		(1 605)	
Dont :			
Instruments dérivés actifs		-	
Instruments dérivés passifs		(1 605)	

La comptabilité de couverture n'est pas appliquée sur ces instruments dérivés.

Risque de liquidité

Nos dettes financières sont composées des dettes sur nos contrats de location financement (64 milliers d'euros au 31 décembre 2016)

Nous avons subi des pertes et cumulé des flux de trésorerie sur opérations d'exploitation négatifs depuis nos débuts en l'an 2000, et nous anticipons de nouvelles pertes pour les années à venir. Au 31 décembre 2016, le solde de la trésorerie et équivalents de trésorerie s'élève à 241.5 millions d'euros.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2015, les dettes financières étaient uniquement constituées par les avances remboursables, qui ne portaient pas intérêt ou bien se voyaient appliquer des taux d'intérêt fixes, généralement en-dessous du marché. En conséquence, la structure de nos passifs ne nous exposait pas de manière significative aux variations des taux d'intérêt. Ces avances remboursables sont arrivées à échéance au cours de l'exercice 2016.

Nous sommes engagés dans une gestion prudente de notre trésorerie et équivalents de trésorerie, principalement en maintenant des dépôts et en souscrivant à des instruments financiers communs (comptes à terme à courte et moyenne échéance). Par ailleurs, le risque de taux d'intérêt sur notre trésorerie et équivalents de trésorerie et nos placements financiers est non significatif au vu de la qualité des institutions financières avec lesquelles nous travaillons.

Risque de crédit

Notre risque de crédit représente notre risque de perte financière dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Nos créances clients, nos subventions à recevoir et nos équivalents de trésorerie nous exposent au risque de crédit.

Notre politique est de limiter notre risque en contactant avec des tiers ayant de bonnes notations de crédit.

Note 8. Stocks

Principe comptable

Le stock est valorisé au plus faible du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation. Le coût d'achat est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti.

Description des stocks

Les stocks correspondent à 112 milliers d'euros de matières premières et de consommables de laboratoire (produits chimiques ou pharmaceutiques). Nous n'avons comptabilisé aucune provision pour dépréciation aux 31 décembre 2015 et 2016.

Note 9. Clients, comptes rattachés et autres actifs courants

Se reporter à la Note 7.1 pour les principes comptables relatifs aux créances clients et autres créances.

9.1 Clients et comptes rattachés

	Au 31 décembre	
	2015	2016
	en milliers d'euros	
Créances clients	6 266	3 713
Provisions pour dépréciation	(231)	(273)
Créances clients nettes	6 035	3 441

Toutes les créances clients ont une échéance à moins d'un an.

9.2 Subventions à recevoir

	A la date du	
	31-déc.-15	31-déc.-16
	en milliers d'euros	
Crédit d'impôt recherche	8 227	7 959
Autres subventions	1 981	1 423
Provision sur autres subventions	(1 106)	(1 106)
Total	9 102	8 276

Au 31 décembre 2015, les créances liées au crédit d'impôt recherche comprennent 3,1 millions d'euros liés au crédit d'impôt recherche 2014 et 5,1 millions d'euros liés aux crédits d'impôt recherche 2015.

Au 31 décembre 2016, les créances liées au crédit d'impôt recherche comprennent 7,2 millions d'euros liés au crédit d'impôt recherche 2016 et le montant restant correspond à des crédits d'impôt accordés par l'Etat américain.

La provision sur autres subventions correspond à la subvention CellMill, qui a été entièrement déprécié au 31 décembre 2014.

9.3 Autres actifs courants

	A la date du	
	31-déc.-15	31-déc.-16
	en milliers d'euros	
TVA déductible	461	1 523
Avances versées et Charges constatées d'avance	3 778	6 277
Autres actifs courants	446	615
Total	4 685	8 414

Les charges constatées d'avance sont constituées principalement d'avances faites à nos sous-traitants au titre de travaux de recherche et développement. Elles correspondent principalement à des acomptes versés à des fournisseurs de matières premières biologiques et à des tiers participant à la fabrication de produits.

Au cours de l'exercice 2016, nous avons versé des avances pour certaines charges liées à la production des candidats médicaments UCART123 et UCART CS1 pour lesquels les livraisons sont prévues au cours des prochains exercices.

Note 10. Actifs financiers courants et trésorerie et équivalents de trésorerie

A la date du 31 décembre 2015	Valeur	Gain/(Perte)	Juste
	comptable	latent(e)	valeur
	en milliers d'euros		
Actifs financiers courants	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	314 238	-	314 238
Actifs financiers courants et Trésorerie et équivalents de trésorerie	314 238	-	314 238

A la date du 31 décembre 2016	Valeur	Gain/(Perte)	Juste
	comptable	latent(e)	valeur
	en milliers d'euros		
Actifs financiers courants	34 714	-	34 714
Trésorerie et équivalents de trésorerie	241 502	-	241 502
Actifs financiers courants et Trésorerie et équivalents de trésorerie	276 216	-	276 216

10.1 Actifs financiers courants
Principes comptables

Les actifs courants financiers qui sont évalués à la juste valeur par résultat conformément à la norme IAS 39 sont les suivants:

- Les actifs financiers, y compris les dérivés incorporés que Collectis a choisi d'enregistrer à leur juste valeur en fonction de leur résultat;
- Les actifs financiers gérés sur la base de leur juste valeur;
- Les instruments dérivés qui ne sont pas documentés comme opérations de couverture.

IFRS 13 – « Evaluation de la juste valeur » exige de prendre en compte les risques de contrepartie et de crédit propre lors de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers. Ce risque est estimé sur la base des données statistiques observables, accessibles au public.

Détail des actifs financiers courants

Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur en résultat net. Ils sont classés comme suit dans la hiérarchie de la juste valeur :

- Les instruments de niveau 1 sont évalués en fonction de prix cotés sur des marchés actifs. Ils sont constitués de notes ayant comme sous-jacents des paniers de titres à revenu fixe et de fonds d'actions diversifiés. Leur montant nominal s'élève à 37,5 millions de dollars (35,6 millions d'euros) et leur juste valeur s'élève à 34,7 millions d'euros.

Au 31 décembre 2016, nos comptes ne présentent aucun actif financier classé en instrument de niveau 2.

10.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Principe comptable

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus afin de répondre aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Les équivalents de trésorerie sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires, de SICAV et de dépôts à terme qui répondent à la définition d'équivalent de trésorerie. Les équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur à la clôture de l'exercice.

Détail de la trésorerie et équivalents de trésorerie

	A la date du	
	31-déc.-15	31-déc.-16
	en milliers d'euros	
Disponibilités	283 877	210 690
Valeurs mobilières de placement	11 361	11 812
Dépôts à terme	19 000	19 000
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	314 238	241 502

Les SICAV de trésorerie produisent des intérêts et sont disponibles du jour au lendemain. Les dépôts à terme sont basés sur des échéances à moins de trois mois et sont immédiatement disponibles selon des termes fixés.

Note 11. Passifs financiers

11.1 Détail des passifs financiers

	A la date du	
	31-déc.-15	31-déc.-16
Contrats de location financement	64	28
Autres	2	-
Emprunts et dettes financières non courantes	66	28
Avances remboursables	1 839	-
Contrats de location financement	82	36
Instruments dérivés	-	1 605
Emprunts et dettes financières courantes	1 921	1 641
Dettes d'exploitation	6 611	9 223
Autres passifs courants	12 697	4 930
Total passifs financiers	21 295	15 822

Les avances remboursables étaient contractées avec Bpifrance (anciennement OSEO innovation). Ces contrats avaient pour vocation de financer les programmes de recherche débouchant sur une application commerciale.

Les instruments dérivés sont composés de tunnels de change à prime nulle et d'accumulateurs (note 7.3. Gestion des risques financiers).

11.2 Echancier des passifs financiers

Au 31 décembre 2015	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
	en milliers d'euros			
Avances remboursables	1 839	1 839	-	-
Contrats de location	146	82	64	-
Autres	2	-	2	-
Emprunts et dettes financières	1 986	1 921	66	-
Dettes d'exploitation	6 611	6 611	-	-
Autres passifs courants	12 697	12 697	-	-
Total passifs financiers	21 295	21 229	66	-

Au 31 décembre 2016	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
	en milliers d'euros			
Avances remboursables	-	-	-	-
Contrats de location	64	36	28	-
Instruments dérivés	1 605	1 605	-	-
Emprunts et dettes financières	1 669	1 641	28	-
Dettes d'exploitation	9 223	9 223	-	-
Autres passifs courants	4 930	4 930	-	-
Total passifs financiers	15 822	15 794	28	-

11.3 Avances remboursables

Principe comptable

Le Groupe bénéficie d'aides publiques pour des programmes de recherche de pointe, menés par le Groupe seul ou en collaboration avec d'autres entités non liées. Ces aides publiques sont subventionnées et gérées par des entités publiques françaises, en particulier la « Banque Publique d'Investissement » (« Bpifrance »), anciennement dénommée OSEO Innovation.

Le Groupe, seul ou en collaboration avec d'autres entités non liées, conclut des accords pluri-annuels afin de financer des programmes de recherches spécifiques. Ces accords peuvent comprendre uniquement des subventions, uniquement des avances remboursables, ou les deux. Les subventions et avances remboursables sont payées par versements fixes à des dates contractuelles prédéterminées, en général sous réserve de l'atteinte de points d'étape dépendant de l'état d'avancement de la recherche et de la documentation.

Les subventions reçues sont non remboursables. Les avances remboursables sont assujetties à un taux d'intérêt nul ou faible, en fonction des dispositions contractuelles. Dans le cas où un programme de recherche génère un chiffre d'affaires égal ou supérieur au montant stipulé dans le contrat original,

les dispositions contractuelles exigent un remboursement. Par ailleurs, si le Groupe décide de mettre un terme à un programme de recherche, l'État peut exiger le remboursement de l'avance remboursable.

Les subventions qui compensent des charges encourues pour ces programmes de recherche sont comptabilisées en « Autres produits » sur la période au cours de laquelle les charges ont été comptabilisées.

En ce qui concerne les avances remboursables, en application de la norme IAS 20 Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, les avantages liés aux prêts à taux d'intérêt nul ou faible par rapport à ceux du marché sont pris en compte et donc comptabilisés en subventions. Les avances remboursables diminuées du montant de la subvention sont comptabilisées en dettes financières. Les charges d'intérêt sont calculées sur la base des taux d'intérêt du marché.

Détail des avances remboursables

	<u>OSEO A0609014Q</u>	<u>OSEO ACTIVE</u>	<u>OSEO I1107018W</u>	<u>OSEO I1010001W</u>	<u>TOTAL</u>
	en milliers d'euros				
Balance au 1er janvier 2015	150	1 524	746	944	3 364
Montants reçus	-	-	-	-	-
Montants remboursés	(150)	-	(746)	-	(896)
Reclassement	-	(528)	-	(101)	(629)
Balance au 31 décembre 2015	-	996	-	843	1 839
Dont:					
Part non courante	-	-	-	-	-
Part courante	-	996	-	843	1 839
Balance au 1er janvier 2016	-	996	-	843	1 839
Montants reçus	-	-	-	-	-
Montants remboursés	-	(500)	-	-	(500)
Reclassement	-	(496)	-	(843)	(1 339)
Balance au 31 décembre 2016	-	-	-	-	-

OSEO ACTIVE

En 2016, suite à un accord sur l'arrêt du programme de recherche, une partie de l'avance remboursable a été reclassée en autres produits. Le solde a été remboursé.

OSEO Principis

En 2016, suite à un accord sur l'arrêt du programme de recherche, l'avance remboursable a été reclassée en autres produits.

Note 12. Autres passifs courants

	A la date du	
	31-déc.-15	31-déc.-16
	en milliers d'euros	
TVA à payer	6 314	182
Provisions liées aux charges de personnel	3 958	3 928
Autres	2 425	819
Total	12 697	4 930

Au 31 décembre 2015, la TVA exigible s'expliquait essentiellement par la facturation des programmes issus du contrat que nous avons signé avec les Laboratoires Servier.

Les provisions liées aux charges de personnel des deux années concernent les primes annuelles, les provisions pour congés payés et les charges à payer liées aux plans sociaux.

Au 31 décembre 2015 et 2016, les autres passifs incluent des subventions à rembourser pour 1,8 million d'euros et 0,5 million d'euros, respectivement. La diminution de celles-ci est due aux remboursements en faveur de BpiFrance versés au cours de l'exercice 2016.

Note 13. Revenus et produits différés
Principes comptables

Comme indiqué dans la Note 3, les avances non remboursables reçues dans le cadre de nos contrats de collaboration sont enregistrées en revenus et produits différés, puis reconnus en chiffre d'affaires de façon étalée sur la période de l'accord de collaboration.

Détail des Revenus et produits différés

	A la date du	
	31-déc.-15	31-déc.-16
	en milliers d'euros	
Revenus différés	54 422	36 778
Prime d'emménagement	336	153
Total Revenus et produits différés	54 758	36 931

Revenus différés

Depuis 2014, la majorité des revenus différés correspondent aux contrats signés avec Pfizer, Inc. et Les Laboratoires Servier.

Prime d'emménagement

Lorsque Collectis S.A. a emménagé dans ses locaux parisiens (Biopark), en novembre 2011, nous avons reçu de notre bailleur une prime d'emménagement d'une valeur de 1,1 millions d'euros. Ce montant est différé et amorti sur la durée de bail de 6 ans. Ce montant est comptabilisé en diminution des charges de location.

Note 14. Capital
14.1 Evolution du capital social
Principe comptable

Le capital est constitué d'actions ordinaires et d'actions à droit de vote double classées en capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

Nature des mouvements	Capital social	Prime d'émission en milliers d'euros	Nombre d'actions	Valeur nominale en €
Au 1er janvier 2014	1 054	133 908	21 082 320	0,05
Augmentation de capital suite à l'émission d'actions	200	19 446	4 000 000	-
Augmentation de capital suite à l'émission d'actions (Pfizer)	139	25 640	2 786 924	-
Augmentation de capital suite à l'émission d'actions (BSA et actions gratuites)	79	13 301	1 577 477	-
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	-	548	-	-
Au 31 décembre 2014	1 472	192 842	29 446 721	0,05
Au 1er janvier 2015	1 472	192 842	29 446 721	0,05
Augmentation de capital suite à l'émission d'actions (Nasdaq)	275	194 382	5 500 000	-
Augmentation de capital suite à l'émission d'actions (BSPCE et attributions gratuites d'actions)	12	4 066	231 893	-
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	-	29 392	-	-
Au 31 décembre 2015	1 759	420 682	35 178 614	0,05
Au 1er janvier 2016	1 759	420 682	35 178 614	0,05
Augmentation de capital suite à l'émission d'actions (BSA, BSPCE et attributions gratuites d'actions)	8	642	156 446	-
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	-	51 982	-	-
Au 31 décembre 2016	1 767	473 306	35 335 060	0,05

Evolution du capital en 2016

- Au cours des 12 mois de l'exercice clos le 31 décembre 2016, nous avons émis 156 446 actions ordinaires, résultant de l'exercice de 50 000 BSA, de l'exercice de 6 700 BSPCE et de l'acquisition définitive de 99 488 actions gratuites.

Evolution du capital en 2015

- Le 30 mars 2015, nous avons émis 5 500 000 actions ordinaires (sous la forme d'American Depositary Shares) sur le Nasdaq pour un montant de 211,5 millions d'euros. 16,9 millions d'euros de frais d'émission relatifs à cette opération ont été imputés sur les primes d'émissions.
- Au cours des 12 mois de l'exercice clos le 31 décembre 2015, nous avons émis 101 893 actions ordinaires liées à la conversion des attributions, 70 000 actions ordinaires liées à l'exercice des stock-options et 60 000 actions ordinaires correspondant aux actions gratuites attribuées en 2013.

Evolution du capital en 2014

- Le 19 mars 2014, nous avons contracté un accord avec Trout Capital LLC afin qu'ils agissent en tant qu'agent de placement pour nous fournir des services liés à un placement privé d'actions auprès d'investisseurs institutionnels qualifiés ou d'investisseurs institutionnels accrédités. Le 24 mars 2014, nous avons émis 4 000 000 actions ordinaires pour ce placement privé qui a conduit à une levée de fonds de 20,5 millions d'euros. Les honoraires payés à Trout Capital LLC se sont élevés à 965 milliers d'euros, incluant la juste valeur de 174 milliers d'euros des 50 000 BSA (Bons de Souscription d'Actions) émis le 27 mars 2014, et 791 milliers d'euros payés au comptant. Ces honoraires ont été déduits de la prime d'émission.
- Le 31 juillet 2014, nous avons émis 2 786 924 actions ordinaires dans le cadre d'une augmentation de capital réservée au bénéfice de Pfizer OTC B.V. pour une souscription totale de 25,8 millions d'euros.
- Le 29 septembre 2014, la période d'acquisition concernant 82 123 actions gratuites est arrivée à expiration. Nous avons émis les actions en conséquence.
- Le 13 novembre 2014, suite à l'exercice des « BSA 2011 » qui venaient à expiration le 28 octobre 2014, nous avons émis 1 495 357 actions ordinaires pour une souscription totale de 13,4 millions d'euros.

BSA 2011 :

Le 28 octobre 2011, utilisant une délégation de pouvoir accordée par l'Assemblée Générale tenue le même jour, nous avons émis 12 195 113 BSA (Bons de Souscription d'Actions) aux actionnaires de l'époque avec un ratio d'un BSA pour une action. La date limite d'exercice de ces BSA était fixée au 28 octobre 2014. A l'issue de cette opération nous avons émis 1 470 836 actions nouvelles correspondant à des fonds de 13,2 millions d'euros.

Droits de vote

Si un actionnaire détient ses actions avec une gestion au nominal depuis plus de deux ans, ces actions sont alors assorties d'un droit de vote double.

- Au 31 décembre 2014, le capital était composé de 29 446 721 actions ordinaires dont 8 762 458 avec un droit de vote double.
- Au 31 décembre 2015, nous avons 35 178 614 actions ordinaires en circulation, dont 7 470 898 étaient assorties d'un droit de vote double.
- Au 31 décembre 2016, nous avons 35 333 060 actions ordinaires en circulation, dont 4 531 047 étaient assorties d'un droit de vote double.

En dehors de cela, aucune action ordinaire n'est assortie d'un droit de vote préférentiel ni d'aucune restriction.

14.2 Paiements fondés sur des actions

Les souscriptions d'actions consistent en bon de souscription d'action (BSA) attribués aux membres de notre conseil d'administration et à nos consultants.

Les titulaires d'options et de BSA peuvent souscrire à une émission d'actions de Collectis à un prix d'exercice déterminé.

Date	Type	Nombre de bons/actions restants au 01/01/2016	Nombre de bons/actions attribués	Nombre de bons/actions exercés	Nombre de bons/actions annulés	Nombre de bons/actions restants au 31/12/2016	Nombre maximum de bons/actions pouvant être émis	Nombre maximum de bons/actions exerçables 31/12/2016
20/07/2007	BSPCE C	132 992	-	-6 700	-	126 292	131 182	126 292
28/02/2008	BSPCE D	1 867	-	-	-	1 867	1 939	1 867
23/01/2009	BSA C2	19 702	-	-	-	19 702	20 464	19 702
27/07/2010	BSPCE E	2 976	-	-1 488	-1 488	-	-	-
18/09/2012	Actions gratuites	10 000	-	-	-8 000	2 000	2 000	-
19/03/2013	Actions gratuites	50 000	-	-50 000	-	-	-	-
10/04/2014	Actions gratuites	98 000	-	-98 000	-	-	-	-
08/01/2015	Actions gratuites	50 000	-	-	-	50 000	50 000	-
12/03/2015	Actions gratuites	450 100	-	-	-9 550	440 550	440 550	-
24/03/2015	Options de souscriptions	1 815 330	-	-	-51 490	1 763 840	1 763 840	771 680
27/03/2015	BSA	180 000	-	-	-	180 000	180 000	60 000
18/05/2015	BSA	50 000	-	-	-	50 000	50 000	16 667
08/09/2015	BSA	274 200	-	-	-	274 200	274 200	91 400
08/09/2015	Options de souscriptions	1 932 300	-	-	-63 500	1 868 800	1 868 800	584 000
14/03/2016	BSA	-	229 361	-	-42 161	187 200	187 200	-
14/03/2016	Options de souscriptions	-	2 060 602	-	-30 015	2 030 587	2 030 587	-
28/10/2016	BSA	-	188 000	-	-	188 000	188 000	-
28/10/2016	Options de souscriptions	-	2 773 028	-	-	2 773 028	2 773 028	-
	Total	5 067 467	5 250 991	-156 188	-206 204	9 956 066	9 961 790	1 671 608

En avril 2016, notre filiale Calyxt Inc. a attribué des options représentant un intérêt de 8,6% au 31 décembre 2016 en cas d'exercice intégral à un petit groupe de ses employés, directeurs et cadres dirigeants. Les dépenses de rémunération pour 2016 se sont élevées à 0,7 million d'euros (voir Note 15).

En septembre 2015, notre filiale Calyxt Inc. a attribué des options représentant un intérêt de 0,6% au 31 décembre 2016 en cas d'exercice intégral à un petit groupe de ses employés, directeurs et

cadres dirigeants. Les dépenses de rémunération pour 2016 se sont élevées à 0,3 million d'euros (voir Note 15).

En décembre 2014, notre filiale Calyxt Inc. a attribué des options représentant un intérêt de 1,2% au 31 décembre 2016 en cas d'exercice intégral à un petit groupe de ses employés, directeurs et cadres dirigeants. Calyxt Inc. Et sont réservés pour des attributions additionnelles de 0,1%. Calyxt Inc. a établi ces attributions pour proposer des mesures incitatives aux employés directement associés aux performances de Calyxt Inc., plutôt qu'à l'ensemble de Collectis. Les dépenses de rémunération pour 2016 sont nulles (voir Note 15).

14.3 Intérêts minoritaires

En date du 19 décembre 2013, Collectis S.A. a apporté à Collectis Bioresearch S.A.S. l'ensemble des titres qu'elle détenait dans la société Ectycell S.A.S. et la Caisse de Dépôts et Consignations a souscrit à une augmentation de capital de la société Collectis Bioresearch S.A.S. à hauteur de 3,5 millions d'euros en numéraire. A l'issue de ces opérations, la société Ectycell S.A.S. était détenue à 100% par la société Collectis Bioresearch S.A.S. dont les deux actionnaires étaient la société Collectis à hauteur de 75,5% et la Caisse des Dépôts et Consignations à hauteur de 24,5%. Cette transaction a été enregistrée comme une opération en capital entre nous et des intérêts minoritaires, avec pour conséquence le transfert de 24,5% des capitaux propres consolidés de Collectis Bioresearch à des intérêts minoritaires pour 3,3 millions d'euros.

Le 18 mai 2015, Collectis S.A. a racheté les actions de Collectis Bioresearch S.A.S. détenues par la Caisse des Dépôts et Consignations pour 3,5 millions d'euros. Par la suite, aucun intérêt minoritaire n'a été comptabilisé.

Le tableau suivant décrit les informations relatives à chacune de nos filiales comportant des intérêts minoritaires :

	ECTYCELL		COLLECTIS BIORESEARCH		COLLECTIS BIORESEARCH Inc.	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Chiffre d'affaire	-	-	327	-	(32)	-
Résultat de la période	228	-	2 062	-	58	-
Résultat, part des minoritaires	56	-	60	-	55	-
Résultat global, autres	-	-	1	-	(196)	-
Résultat global	228	-	2 063	-	(138)	-
Résultat global, part des minoritaires	56	-	60	-	(10)	-

Le montant des intérêts minoritaires présenté dans l'état global des gains et pertes consolidés correspond pour les exercices 2015 et 2016 à la variation de l'écart de conversion généré par le cumul des charges liées aux rémunérations fondées sur les actions enregistrées au titre de Calyxt, Inc.

Ces trois sociétés ayant été fusionnées, directement ou indirectement, avec Collectis S.A. au cours de l'exercice 2015, nous ne présentons pas de bilan en date des 31 décembre 2015 et 2016.

14.4 Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été signé avec Natixis Securities en 2008. Ce contrat donne mandat à Natixis d'intervenir sur le marché pour le compte de Celectis, en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres, en toute indépendance, sans entraver le fonctionnement régulier du marché ou induire autrui en erreur.

Le paiement initial versé à Natixis Securities pour les besoins de ces transactions était de 0,4 million d'euros. Au 31 décembre 2016, 0,3 million d'euros sont classés dans la rubrique Actions propres (0,2 million d'euros au 31 décembre 2015) et le solde est inscrit dans la rubrique Actifs financiers non courants du bilan consolidé.

Note 15. Paiements fondés sur des actions

Principe comptable

La juste valeur déterminée à la date d'attribution des Bons de Souscription d'Actions (« BSA »), des Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (« BSPCE »), des stock-options et des Attributions Gratuites d'Actions (« AGA ») attribués aux membres du personnel est comptabilisée en charges de personnel, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre réel des options acquises pour lesquelles on s'attend à ce que les conditions d'acquisition de services et de performance soient remplies.

La juste valeur des instruments de rémunération fondés sur des actions accordés aux membres du personnel est évaluée selon le modèle Black-Scholes. La détermination de la juste valeur à la date d'attribution des options selon un modèle d'évaluation des options est impactée par la juste valeur de nos actions ordinaires ainsi que par des hypothèses concernant un certain nombre d'autres variables complexes et subjectives. Ces variables comprennent la juste valeur de nos actions ordinaires, la durée de vie moyenne des options, la volatilité attendue du cours de l'action, les taux d'intérêts sans risque et les dividendes attendus qui sont estimés comme suit:

- Juste valeur à la date d'attribution. Nous utilisons le cours de clôture par action cotée sur le marché Alternext d'Euronext à Paris à la date d'attribution des options de souscription d'action de Celectis SA et une évaluation réalisée par un tiers pour les options de souscription d'action de Calyxt Inc..
- Durée de vie moyenne. La durée de vie moyenne représente la période à laquelle l'exercice des options de souscription d'action est attendu. En l'absence d'expérience passée pour déterminer la durée de vie attendue des options attribuées, nous nous sommes basés sur une méthode simplifiée en utilisant la période moyenne entre la période d'acquisition et l'expiration des options.
- Volatilité attendue. Pour les attributions de Celectis SA, la volatilité attendue prend en compte les cours de clôture de l'action Celectis SA sur la durée de vie moyenne restante de l'option de souscription d'action attribuée. Pour les attributions de Calyxt Inc. La volatilité attendue est basée sur la méthode des comparables.
- Taux d'actualisation. Le taux d'intérêt sans risque est basé sur le rendement des obligations gouvernementales françaises de maturité équivalente à celle de la durée de vie moyenne pour les options de souscription d'actions de Celectis SA et aux bons du Trésor américain pour les options de souscription d'action de Calyxt Inc..
- Dividendes attendus. Nous n'avons jamais déclaré ou payé des dividendes et ne planifions pas de le faire dans un futur proche. En conséquence les dividendes attendus sont nuls.

Les conditions d'acquisition de service et de performance attachées aux transactions ne sont pas prises en compte dans l'évaluation de la juste valeur. Si l'une des hypothèses utilisées dans le modèle de

Black-Scholes évolue significativement, la valorisation de futurs plans d'attribution d'option de souscription d'action pourrait matériellement différer comparée aux précédentes attributions.

Détail des paiements fondés sur des actions

Les titulaires d'options et de BSA peuvent souscrire à une émission d'actions de Collectis à un prix d'exercice déterminé.

Les instruments financiers émis au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 sont les suivants:

- 14 mars 2016 : 2.060.602 options de souscription d'actions ont été attribuées à certain de nos employés et dirigeants. La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie enregistrée au 31 décembre 2016 a été de 11.6 millions d'euros.
- 14 mars 2016 : 229.361 bons de souscription d'actions ont été attribués aux administrateurs. La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie enregistrée au 31 décembre 2016 a été de 0.9 million d'euros.
- 7 avril 2016 : 6.850 options de souscription d'actions Calyxt Inc. ont été attribuées à certain de nos employés, dirigeants et consultants externes. La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie enregistrée au 31 décembre 2016 a été de 0.7 million d'euros.
- 28 octobre 2016 : 2.773 028 options de souscription d'actions ont été attribuées à certain de nos employés et dirigeants. La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie enregistrée au 31 décembre 2016 a été de 2.5 millions d'euros.
- 28 octobre 2016 : 188 000 bons de souscription d'actions ont été attribués aux administrateurs. La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie enregistrée au 31 décembre 2016 a été de 0.2 millions d'euros.

Les bons de souscription d'actions (BSA) sont attribués aux membres de notre conseil d'administration et à certains de nos consultants.

Les titulaires d'options de souscription d'actions et de BSA Collectis peuvent souscrire à une émission d'actions ordinaires de Collectis à un prix d'exercice déterminé à la date d'attribution de ces options ou BSA.

Le tableau suivant présente les charges relatives aux paiements fondés sur des actions pour les exercices clos les 31 décembre 2014, 2015 et 2016 :

Pour l'exercice clos le	Actions gratuites 2014 et antérieur	Actions gratuites 2015	Options de souscription d'actions 2015	BSA 2015	Options de souscription d'actions Calyxt 2015	Options de souscription d'actions 2016	BSA 2016	Options de souscription d'actions Calyxt 2016	Total
en milliers d'euros									
31-déc.-14	548	-	-	-	-	-	-	-	548
31-déc.-15	367	4 271	22 715	2 038	712	-	-	-	30 103
31-déc.-16	93	6 471	27 096	3 105	290	14 112	1 106	702	52 974

Les modalités des plans de BSA, de BSPCE et d'options de souscription d'actions sont exposées dans les notes 15.1 à 15.5.

15.1 Détail des BSPCE de Collectis S.A.

Date d'attribution : 27/07/2010

Les BSPCE ont été acquis avant le 01/01/2012 à hauteur de 19 702 et postérieurement à cette date selon le schéma suivant :

- A hauteur de 19 702 BSPCE au 27/07/2012
- A hauteur de 19 704 BSPCE au 27/07/2013

Date d'attribution (Conseil d'administration)	27/7/2010	27/7/2010	27/7/2010
Durée d'acquisition (année)	1	2	3
Date d'expiration du plan	27/7/2020	27/7/2020	27/7/2020
Nombre de BSPCE attribués	19 702	19 702	19 704
Nombre d'actions exerçables par BSPCE	1	1	1
Prix d'exercice	8,28	8,28	8,28
Méthode d'évaluation utilisée	Black-Scholes	Black-Scholes	Black-Scholes
Juste valeur à la date d'attribution (en € par action)	8,28	8,28	8,28
Volatilité attendue	54%	54%	54%
Durée de vie moyenne du BSPCE	5,5	6,0	6,5
Taux d'actualisation	3,14%	3,14%	3,14%
Dividendes attendus	0%	0%	0%
Hypothèse de rendement	NA	NA	NA
Juste valeur du BSPCE (en € par action)	5,52	5,52	5,52

15.2 Détail des actions gratuites de Collectis SA

Les actions gratuites sont soumises à une période d'acquisition de deux ans suivie d'une période de conservation de deux ans pour les employés résidant en France, et à une période d'acquisition de quatre ans pour les ressortissants étrangers.

Date d'attribution (Conseil d'administration)	18/05/2012	19/03/2013	19/03/2014	08/01/2015	18/05/2015	18/05/2015
Durée d'acquisition (année)	2	2	2	2	2	4
Nombre d'actions gratuites attribuées	102 099	102 000	100 000	50 000	426 300	24 100
Ratio acquisition/attribution par action	1	1	1	1	1	1
Juste valeur à la date d'attribution (en € par action)	5,37	6,86	6,16	19,1	28,17	28,17
Dividendes attendus	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Hypothèse de rendement	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

15.3 Détail des options de souscription d'actions de Collectis SA

Les options de souscription d'actions sont soumises à une période d'acquisition de deux ans pour les employés de nationalité française et de quatre ans pour les ressortissants étrangers.

Date d'attribution	24/03/2015	08/09/2015	14/03/2016	28/10/2016
Durée d'acquisition	Progressive	Progressive	Progressive	Progressive
Date d'expiration du plan	24/03/2025	08/09/2015	14/03/2026	10/28/2026
Nombre de SO attribués	1 892 300	1 982 300	2 060 602	2 773 028
Nombre d'actions exercibles par SO	1	1	1	1
Prix d'exercice (en euros par action)	38,45	27,55	22,44	17,90
Méthode d'évaluation utilisée	Black-Scholes	Black-Scholes	Black-Scholes	Black-Scholes
Juste valeur à la date d'attribution (en € par action)	40,00	28,59	22,48	16,42
Volatilité attendue	59,80%	59,90%	62,80%	63,2%
Durée de vie moyenne des SO	6,11	6,11	6,11	6,12
Taux d'actualisation	0,16%	0,42%	0,03%	0,00%
Dividendes attendus	0%	0%	0%	0%
Hypothèse de rendement	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Juste valeur des SO (en € par action)	22,02	15,86	12,65	8,96

15.4 Détail des BSA de Collectis SA

Les principales caractéristiques liées à ces options sont décrites dans le tableau ci-dessous :

Date d'attribution	27/03/2015	27/03/2015	18/05/2015	08/09/2015	14/03/2016	28/10/2016
Durée d'acquisition (années)	Progressive	Progressive	Progressive	Progressive	Progressive	Progressive
Date d'expiration du plan	27/03/2025	27/03/2025	18/05/2025	08/09/2025	14/03/2026	28/10/2026
Nombre de SO attribués	130 000	50 000	50 000	274 200	229 361	188 000
Nombre d'actions exerçables par SO	1	1	1	1	1	1
Prix d'exercice (en € par action)	38,45	38,45	29,58	28,01	27,37	18,68
Méthode d'évaluation utilisée	Black-Scholes	Black-Scholes	Black-Scholes	Black-Scholes	Black-Scholes	Black-Scholes
Juste valeur à la date d'attribution (en € par action)	32,15	28,17	28,17	28,59	22,48	16,42
Volatilité attendue	59,10%	59,10%	59,10%	60,50%	62,80%	63,1%
Durée de vie moyenne des SO	6	5,83	6	6	6	6
Taux d'actualisation	0,42%	0,94%	0,94%	0,43%	0,04%	0,00%
Dividendes attendus	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Hypothèse de rendement	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Juste valeur des SO (en € par action)	13,95	11,1	13,51	14,24	10,51	7,88

15.5 Détail des options de souscription d'action de Calyxt, Inc.

Les principales caractéristiques liées à ces options sont décrites dans le tableau ci-dessous :

Date d'attribution	Employés 3/12/2014 (a)	Managers 3/12/2014 (b)	08/09/2015 (c)	07/04/2016 (d)
Durée d'acquisition	Progressive	Progressive	Progressive	Progressive
Date d'expiration du plan	3/12/2024	3/12/2024	8/9/2025	7/4/2026
Nombre de SO attribués	290	650	465	6 850
Nombre d'actions exerçables par SO	1	1	1	1
Prix d'exercice (en \$ par action)	910	910	5349	879
Méthode d'évaluation utilisée	Black-Scholes	Black-Scholes	Black-Scholes	Black-Scholes
Juste valeur à la date d'attribution (en \$ par action)	910	910	5349	879
Volatilité attendue	48,0%	48,0%	54,3%	30,0%
Durée de vie moyenne des SO	6,16	6,04	5,53	5,74
Taux d'actualisation	1,74%	1,74%	1,65%	1,41%
Dividendes attendus	0%	0%	0%	0%
Hypothèse de rendement	Fait générateur*	Fait générateur*	Fait générateur*	Fait générateur*
Juste valeur des SO (en \$ par action)	436	432	2677	273

* Les plans d'attribution d'option de souscription d'action de Calyxt, Inc. prévoient comme conditions d'exercice voire comme conditions d'acquisition dans certains cas la survenance d'une introduction en bourse de Calyxt Inc. ou d'un « événement déclencheur ». Si l'on prévoit qu'un de ces événements interviendra au cours de la période de service du bénéficiaire, alors cela sera une condition de performance non liée au marché. Un « événement déclencheur » est notamment désigné comme étant une transaction qui entraînerait la perte de contrôle de Calyxt, Inc. par Collectis S.A..

a) Les options attribuées le 3 décembre 2014 aux employés seront acquises par les employés selon les modalités suivantes ;

- 25 % du nombre total d'options attribuées le 10 avril 2015 ;
- 6,25 % du nombre total d'options attribuées le dernier jour de chaque trimestre calendaire à compter du troisième trimestre de 2015, ou 12,5 % du nombre total d'options attribuées le dernier jour de chaque trimestre calendaire commençant après un événement déclencheur ou une introduction en bourse;
- 25 % à la date d'un événement déclencheur ou d'une introduction en bourse.

- 100% du nombre total d'options attribuées en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse dans les douze mois suivant un événement déclencheur

b) Les options attribuées le 3 décembre 2014 aux responsables et consultants seront acquises selon les modalités suivantes ;

- 20 % du nombre total d'options attribuées le 3 janvier 2015 ;
- 20 % du nombre total d'options attribuées le 10 avril 2015 ;
- 5 % du nombre total d'options attribuées le dernier jour de chaque trimestre calendaire à compter du troisième trimestre de 2015 (ou 10 % du nombre total d'options attribuées le dernier jour de chaque trimestre calendaire commençant après un événement déclencheur ou une introduction en bourse) ;
- 25 % à la date d'un événement déclencheur ou d'une introduction en bourse ;
- 100% du nombre total d'options attribuées en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse dans les douze mois suivant un événement déclencheur.

c) Les options attribuées le 9 septembre 2015 seront acquises selon les modalités suivantes :

- 20 % du nombre total d'options attribuées le 8 septembre 2015 ;
- 20 % du nombre total d'options attribuées le 8 septembre 2016 ;
- 5 % du nombre total d'options attribuées le dernier jour de chaque trimestre calendaire à partir du quatrième trimestre 2016 ;
- 25 % à la date d'un événement déclencheur ou d'une introduction en bourse.

La partie acquise de ces options ne peut être exercée que dans le cas où un élément déclenchant ou une introduction en bourse interviendrait avant la date d'expiration du plan. Dans ce cas, une part supplémentaire de 25% du nombre total d'options exerçables est automatiquement acquise. Le nombre total d'options acquises ne peut en aucun cas dépasser 100% du nombre d'options initialement attribuées. Un élément déclenchant est défini comme toute transaction qui aboutirait à une perte de contrôle de Calyxt Inc. par Celectis.

d) Les options attribuées le 7 avril 2016 aux responsables et consultants seront acquises par les responsables et consultants selon les modalités suivantes ;

- 20 % du nombre total d'options attribuées le 3 janvier 2015 ;
- 10 % du nombre total d'options attribuées le 10 avril 2015 ;
- 5 % du nombre total d'options attribuées le dernier jour de chaque trimestre calendaire à compter du troisième trimestre de 2017 (ou 10 % du nombre total d'options attribuées le dernier jour de chaque trimestre calendaire commençant après un événement déclencheur ou une introduction en bourse) ;
- 25 % du nombre total d'options attribuées à la date d'un événement déclencheur ou d'une introduction en bourse.

- 100% du nombre total d'options attribuées en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse dans les douze mois suivant un événement déclencheur.
- e) **Les options attribuées le 7 avril 2016 aux employés seront acquises par les employés selon les modalités suivantes ;**
- 20 % du nombre total d'options attribuées le 7 avril 2016
 - 10% du nombre total d'options attribuées le 7 avril 2017
 - 5% du nombre total d'options attribuées le dernier jour de chaque trimestre calendaire suivant la deuxième date d'acquisition
 - 25 % à la date d'un événement déclencheur ou d'une introduction en bourse

Note 16. Résultat par action

Principes comptables

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours la période, ajusté de l'impact des actions propres.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives (stock-options, actions gratuites, BSA et BSPCE attribués aux membres du personnel).

Détail du résultat par action

	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
	2014	2015	2016
Résultat net, part du Groupe (en milliers d'euros)	20	(20 544)	(60 776)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	26 071 709	34 149 908	35 289 932
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, sans effets dilutifs	26 192 652	34 522 910	35 811 772
Résultat de la période par action (en euros)			
Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)	0,11	(0,60)	(1,72)
Résultat de base par action des activités destinées à être cédées (en euros)	(0,11)	-	-
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)	0,11	(0,60)	(1,72)
Résultat dilué par action des activités destinées à être cédées (en euros)	(0,11)	-	-

Note 17. Provisions

Principes comptables

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle à la date de clôture.

Provisions pour indemnité de départ à la retraite et avantages assimilés

Les engagements du Groupe résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, des accords d'entreprise ou des droits légaux en vigueur.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les pays et les régimes. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie (note AA) ayant des dates d'échéance proches de celles des engagements du Groupe.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Autres avantages à long terme du personnel

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ces avantages sont actualisés et minorés de la juste valeur des actifs dédiés.

Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Le taux d'actualisation est le même que celui utilisé pour les provisions pour retraites et avantages assimilés. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en passif et en charges à la première des deux dates suivantes :

- lorsque le Groupe est manifestement engagé à verser des indemnités de fin de contrat de travail, sans possibilité réelle de se rétracter ; et
- lorsque le Groupe comptabilise les coûts d'une restructuration qui relève du champ d'application de la norme IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels et comprend le paiement des indemnités de fin de contrat de travail.

Détail des provisions pour risques et charges

	01/01/2016	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Élément du résultat global	31/12/2016
	en milliers d'euros					
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	437	67	-	-	27	532
Provisions pour litiges liés au personnel	699	249	-579	-254	-	115
Provisions pour litiges commerciaux	223	338	-	-117	-	444
Plan de sauvegarde de l'emploi	32	-	-16	-11	-	5
Total	1 391	654	-594	-382	27	1 096
Non courant	437	67	-	-	27	532
Courant	953	587	-594	-382	-	563

Au cours de l'exercice 2016, nous avons enregistré (i) des provisions pour litiges commerciaux pour un montant de 338 milliers d'euros, (ii) des provisions pour indemnités de départ pour 173 milliers d'euros, et (iii) des provisions pour litiges liés au personnel pour 75 milliers d'euros. Les reprises utilisées au cours de l'exercice 2016 concernant les provisions sur litiges sont principalement constituées de paiements au personnel. Les reprises concernent l'évolution des litiges en cours et la fin de procédures litigieuses, portant sur les litiges liés au personnel et les litiges commerciaux.

Provisions pour indemnités de départ à la retraite
France

En France, les charges de retraite sont généralement financées par les cotisations des employeurs et des employés et sont comptabilisées comme des régimes à prestations définies, les cotisations de l'employeur étant comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Aucun fonds n'a été constitué pour couvrir l'engagement correspondant aux indemnités de départ à la retraite. Les dépenses comptabilisées au titre des exercices 2014, 2015 et 2016 se sont élevées respectivement à 0,6 million d'euros, 0,7 million d'euros et 0,7 million d'euros.

La loi française oblige l'employeur à payer une indemnité fixe au salarié lors de son départ à la retraite. Cette indemnité est basée sur l'ancienneté et la rémunération de l'employé au moment de son départ. Cet avantage n'est pas acquis avant le départ à la retraite. Nous nous soumettons à cette obligation.

La méthode utilisée pour évaluer la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise est dite « méthode des unités de crédit projetées » qui simule la projection des services rendus par l'ensemble du personnel de l'entreprise à la date de l'évaluation, compte tenu d'hypothèses actuarielles.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements de retraite sont les suivantes :

	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Taux de charges sociales	45,00%	45,00%
Augmentation de salaires	2,00%	2,00%
Taux d'actualisation	2,00%	1,75%
Hypothèse de retraite	Départ volontaire	
Age de départ à la retraite	65 ans	

Le taux d'actualisation est basé sur les taux de rendement d'obligations de première qualité à la fin de la période comptable.

Le tableau suivant détaille les éléments permettant le passage des soldes d'ouverture des passifs enregistrés au titre des régimes à prestations définies aux soldes de clôture.

	en milliers d'euros
Au 1er janvier 2014	(437)
Coût des services rendus	(71)
Coût financier	(11)
Ecarts actuariels	121
Au 31 décembre 2014	(398)
Coût des services rendus	(49)
Coût financier	(6)
Ecarts actuariels	(14)
Reclassement	29
Au 31 décembre 2015	(437)
Coût des services rendus	(59)
Coût financier	(9)
Ecarts actuariels	(27)
Au 31 décembre 2016	(532)

Etats-Unis

Il n'y a pas de régimes à prestations définies pour les filiales situées aux Etats-Unis.

Note 18. Obligations contractuelles
Principe comptable

Les montants des engagements sont relatifs à des contrats en vigueur à la date de clôture. Ils représentent les termes significatifs de ces contrats, incluant les montants fixes, minimum ou variables des prix des services futurs, et les périodes contractuelles approximatives de ces services. Ils excluent les engagements relatifs à des contrats dont l'annulation n'engage pas de pénalités significatives.

Détail des obligations contractuelles

A la date du 31 décembre 2016	Total	Moins d'un an	1 – 3 ans	3 – 5 ans	Plus de 5 ans
	en milliers d'euros				
Contrats de location immobilière	15 069	2 867	5 524	3 484	3 194
Contrats de licence	19 493	1 172	2 345	2 345	13 631
Contrats de production	13 652	- 11 255	- 2 397	-	-
Total	48 214	15 294	10 266	5 829	16 825

Engagements au titre des contrats de location immobilière

Les contrats de location immobilière et les contrats de licence présentés dans le tableau ci-dessus, constituent, avec les lettres de crédit données aux propriétaires des sites de New York et de New Brighton, nos engagements hors bilan.

Engagements au titre des accords de licence

Nous avons conclu des accords de licence avec des tiers. Ces contrats définissent le paiement de coûts d'utilisation de licences fixes ou bien liés à des événements futurs comme la réalisation de ventes ou des résultats de recherche.

Certains de nos contrats de collaboration nous engagent au paiement de redevances ou de jalons conditionnés par des événements futurs. La réalisation effective de ces événements étant incertaine, nous ne les présentons pas dans ce tableau.

Engagements au titre des contrats de production

Nous avons signé des contrats de production pour nos candidats médicaments UCART123 et UCART CS1. Selon ces contrats, nous sommes engagés à verser le montant des services rendus au cours des deux prochaines années.

Note 19. Parties liées

Rémunération des collaborateurs clés

Les collaborateurs clés incluent les membres du Conseil d'Administration ainsi que le CMDO comme décrit dans la note 3.6.

Les rémunérations versées aux collaborateurs clés se sont élevées à 1,3 million d'euros pour l'année 2014, à 2,0 millions d'euros pour l'année 2015 et à 2,2 millions d'euros pour l'année 2016.

Le 4 septembre 2014, le Conseil d'Administration a adopté une clause de changement de contrôle qui s'applique notamment à tous les membres du CMDO. Cette clause décrit les modalités selon lesquelles les indemnités de licenciement seraient déterminées dans le cas d'un changement de contrôle de la société. Le contrat de travail des autres collaborateurs clés définit des indemnités de licenciement ou des compensations additionnelles postérieures au contrat de travail.

Les collaborateurs clés ont reçu 2 623 686 instruments en actions en 2016. Les charges sociales relatives à l'attribution d'options d'achat d'action correspondantes s'élèvent à 7,6 millions d'euros dans les comptes au 31 décembre 2016.

Autres transactions avec les parties liées

M. Godard, membre du Conseil d'Administration, a conclu avec nous un contrat de service dont l'objet est de nous apporter des prestations de consulting dans les domaines de (i) stratégie globale de développement et (ii) développements spécifiques dans le domaine de l'agriculture biotechnologique. Les honoraires payés pour les années 2014, 2015 et 2016 s'élèvent respectivement à 32 milliers d'euros, 35 milliers d'euros et 33 milliers d'euros. Il n'y a pas de montant dû à la fin de chacun des exercices. Au 31 décembre 2016, M. Godard détenait 180 175 Bons de Souscription d'Actions dont l'exercice lui permettrait de souscrire 50 000 actions à un prix d'exercice de 38,45 euros contre 50 000 BSA, 50 000 actions à un prix d'exercice de 28,01 euros contre 50 000 BSA, 40 175 actions à un prix d'exercice de 27,37 euros contre 40 175 actions et 40 000 actions à un prix d'exercice de 18,68 euros contre 40 000 BSA.

La Banque Publique d'Investissement (« Bpifrance ») est actionnaire de Collectis S.A. et sa maison mère, la Caisse de Dépôts et Consignations (« CDC ») était actionnaire de Collectis Bioresearch. OSEO, dont le nouveau nom est Bpifrance, nous avait consenti des avances remboursables ainsi que des subventions. Celles-ci sont décrites dans la note 11.3. Le 18 mai 2015, nous avons signé un accord avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'achat des 25% de Collectis Bioresearch non encore détenus pour un montant de 3,5 millions d'euros. Collectis SA est depuis le seul actionnaire de Collectis Bioresearch. Au moment de la fusion absorption par Collectis SA, cette dernière était la seule actionnaire de Collectis Bioresearch.

Note 20. Événements postérieurs à la clôture

Le 6 février 2017, Collectis a reçu l'autorisation de l'U.S. Food and Drug Administration (FDA) de procéder à des essais cliniques de Phase I pour UCART123, un produit candidat exclusivement détenu par Collectis, ingéniéré grâce à la technologie d'édition du génome TALEN®, ciblant la leucémie aiguë myéloblastique (LAM) et la leucémie à cellules dendritiques plasmacytoïdes (LpDC). Il s'agit de la première autorisation octroyée aux Etats-Unis pour un produit allogénique, "sur étagère" fondé sur des cellules CAR-T issues de l'édition de gènes. Collectis a l'intention d'initier ces essais de Phase I au cours du premier semestre 2017.